#262

Dynam!sme

PÉRIODIQUE BIMESTRIEL DE L'UNION WALLONNE DES ENTREPRISES (UWE) - 08-09/2016

07
L'alternance dans le Supérieur : c'est parti !

50
Études 2016 sur la Situation de l'Entreprise

52
Don de sang dans les PAE : un succès !

Spécial "Recherche et innovation"

union wallonne des entreprises

Accélérer la création et le développement de l'activité économique en Wallonie

Avec 1 SIP, faites décoller votre ROI*

5 RAISONS DE CHOISIR POUR UNE FONTAINE À EAU SIPWELL

- Toujours de l'eau fraîche pour vos clients et vos collaborateurs
- Livraison automatique de vos bouteilles
- Des fontaines tendance au design unique
- Avec eau pétillante ou eau chaude
- Déductible fiscalement

COMMANDEZ VITE VOTRE SIPWELL

Surfez sur sipwell.be pour plus d'informations.
Ou appelez-nous au **052/890.870**

*Return on investment

SIP well

Editorial

par **Yves PRETE**, Président de l'UWE

Rendre la Wallonie
maîtresse de son avenir

N'ayons pas peur des mots : avec l'annonce de la fermeture de Caterpillar à Gosselies, c'est une nouvelle tragédie qui frappe la Wallonie, au travers de milliers de travailleurs et leurs familles.

C'est également, une nouvelle fois, la question de l'accélération de notre développement économique qui se pose. Non pas en opposant stérilement, et au prix de regrettables dérapages verbaux, multinationales et entreprises locales, ou grandes entreprises et PME. La réalité, c'est que, pour de multiples raisons, nous devons faire flèche de tout bois. Les grandes entreprises ne peuvent travailler sans PME ; de nombreuses PME ne peuvent subsister sans de grandes entreprises clientes.

Nous avons besoin d'investisseurs belges et wallons, et les investisseurs étrangers sont non seulement souhaitables, mais indispensables.

—

Ayant ces réalités à l'esprit, nous devons sans tarder, en Wallonie, continuer à construire notre avenir. Personne ne le fera à notre place.

L'UWE veut jouer un rôle actif avec les entreprises, les responsables politiques et les syndicats, et tous ceux qui veulent contribuer à un renouveau.

Le temps presse, concentrons toutes nos énergies sur cet objectif : en moins d'une décennie, rendre la Wallonie maîtresse de son avenir. ■

union wallonne des **entreprises**

DANS UN MONDE QUI CHANGE,

LES START-UPS SONT EN CONNEXION DIRECTE AVEC CEUX QUI LES AIDENT À SE DÉVELOPPER.

INNOVATION HUB

Quelle que soit leur phase de développement, les entreprises innovantes peuvent compter sur nos Innovation Hubs pour étendre leur réseau, développer leurs connaissances et s'appuyer sur l'expertise dont elles ont besoin pour accélérer leur croissance. Parce que nous croyons dans les talents qui construisent le monde économique de demain.

innovation-hub.be

BNP PARIBAS FORTIS

La banque d'un monde qui change

E.R.: A. Plaetinck BNP Paribas Fortis SA, Montagne du Parc 3, 1000 Bruxelles, RPM Bruxelles, TVA BE 0403.199.702, FSMA n° 25.879A

Sommaire #262

06 Ambition 2020

06 **Enseignement** | Bachelier en alternance
08 **Enseignement** | L'alternance dans le supérieur : vade-mecum
10 **Formation** | La validation des compétences

14 Entreprises

14 **Gestion durable** | Bières de Chimay
16 **Mobilité** | Quand déménager rime avec nouveau plan de mobilité

19 Dossier "SPÉCIAL RECHERCHE ET INNOVATION"

50 Actions

50 **Expertise** | Études 2016 sur la Situation de l'Entreprise

52 Réseau

52 **Parcs d'Activité Durables** | Don de sang dans les PAE
54 **Les Brèves de la Qualité**
56 **Formation** | Cap sur la Gouvernance des PME

58 Lifestyle

58 **MICE** | Province du Brabant wallon

Dynam!sme Le périodique bimestriel édité en commun par l'Union Wallonne des Entreprises ASBL et la Maison des Entreprises wallonnes ASBL

UWE, Chemin du Stocquoy 3, B-1300 Wavre, Tél. : +32 (0) 10.47.19.40, Fax : +32 (0) 10.45.33.43, dynamisme@uwe.be, www.dynamismewallon.be

- **Rédaction :** Yves-Etienne Massart (rédacteur en chef), Thierry Decloux • e-Mail : prenom.nom@uwe.be
- **Conseil de Rédaction :** Jean de Lame, André Lebrun, Didier Paquot, Vincent Reuter, Jean-Jacques Westhof
- **Mise en page :** Thierry Decloux • **Impression :** Paperland (Bruxelles) • **Routage :** Axedis (Limal)
- **Régie publicitaire :** Target Advertising SPRL, +32 (0) 81.40.91.59, +32 (0) 497.22.44.45, carole.mawet@targetadvertising.be
- **Editeur Responsable :** Jean de Lame, Chemin du Stocquoy 3, B-1300 Wavre
- **Abonnement annuel (6 numéros) :** 30 EUR à verser sur le compte de la Maison des Entreprises wallonnes 360-1149184-31
- **Tirage :** 7.942 exemplaires (contrôle CIM)

Membre de l'Union des Editeurs de la Presse Périodique

CIM CONTRÔLE 2014

ISSN 0776-1716

Toute reproduction, même partielle, des textes et des documents de ce numéro est soumise à l'approbation préalable de la rédaction.

Bachelier en alternance

LE SECTEUR DE LA MÉCATRONIQUE ET ROBOTIQUE EN PIONNIER !

LA MI-SEPTEMBRE APPROCHE ET L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DE LA FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES S'APPRÊTE À OUVRIR DE NOUVELLES FORMATIONS ! PARMI CELLES-CI, NOUS ÉPINGLERONS LE BACHELIER EN ALTERNANCE EN MÉCATRONIQUE ET ROBOTIQUE. DYNAM!SME A RENCONTRÉ LUC ETIENNE, DIRECTEUR DU DÉPARTEMENT ÉLECTROMÉCANIQUE DE LA HAUTE ECOLE HENALLUX SERAING, ÉTABLISSEMENT QUI DISPENSERA LA FORMATION.

par Lila JORIS et Aurélie HOGGE

Depuis de nombreuses années, le département électromécanique de la Haute Ecole Henallux Seraing forme des électromécaniciens polyvalents. Il s'agit en fait de la section technique la plus importante de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Ce département organise également le Mecatronic Contest : concours, valorisant l'enseignement technique, pour lequel les équipes participantes (issues des écoles secondaires techniques) doivent imaginer et concevoir un prototype selon des critères communs.

C'est donc tout naturellement que Luc Etienne et son équipe se sont lancés dans l'aventure de ce bachelier en alternance, en collaboration avec la Haute Ecole Helmo et avec le soutien d'Agoria.

Un cursus complet

Cette formation vise à acquérir une base en mécatronique globale, à laquelle une entreprise pourra donner sa couleur. Cependant, il ne s'agira pas de former un jeune à une entreprise, mais de lui donner l'opportunité de se spécialiser dans un domaine (par exemple, l'automation ou le système énergétique). Quelques entreprises se sont d'ailleurs déjà montrées très convaincues par ce bachelier en alternance, qui n'est pas dédié uniquement à un métier, mais plutôt à un secteur.

D'un point de vue pratique, le cursus sera composé de 1.600 heures de cours au sein de la Haute Ecole. En comparaison, il est intéressant de noter qu'un bachelier traditionnel en électromécanique doit suivre environ 1.700 heures de cours. Cela démontre bien que ce bachelier se veut être une filière d'excellence. Notons que, parmi ces 1.600 heures, un des cours vise particulièrement les aptitudes entrepreneuriales et la communication en entreprise (normes de sécurité, anglais, gestion des outils informatiques, …).

En parallèle de cet apprentissage en Haute Ecole, le jeune ira en entreprise. Cette immersion se fera de manière progressive à partir du 2e quadrimestre, (soit janvier 2017 pour cette année académique). Ainsi, une entreprise pourrait accueillir un de ces étudiants, pendant 200 à 220 jours, sur une période de 2 ans et demi. Pour Luc Etienne, il est important de placer l'alternance tôt dans la formation et il ne s'agit pas d'un stage, mais plutôt d'un apprentissage dans un laboratoire grandeur nature, et ce dès la première année.

Les candidats au bachelier

Actuellement, la Haute Ecole compte 21 candidats au Bachelier en alternance. Les profils sont des jeunes ne souhaitant pas entreprendre des études supérieures classiques, des personnes en reprise d'études ou encore des jeunes ayant une approche plus germanique de l'enseignement (l'alternance étant très répandue en Allemagne). ■

Si vous êtes intéressé(e) d'accueillir un bachelier en alternance en Mécatronique et Robotique, n'hésitez pas à contacter Henallux (Luc ETIENNE : 04/336.62.46, luc.etienne@henallux.be) ou la Cellule «Stages des Pôles» (Aurélie HOGGE : 04/246.50.35, stages@uwe.be).

CE BACHELIER EN ALTERNANCE VISE À ACQUÉRIR UNE BASE EN MÉCATRONIQUE GLOBALE, À LAQUELLE UNE ENTREPRISE POURRA DONNER SA COULEUR. CEPENDANT, IL NE S'AGIRA PAS DE FORMER UN JEUNE À UNE ENTREPRISE, MAIS DE LUI DONNER L'OPPORTUNITÉ DE SE SPÉCIALISER DANS UN DOMAINE.

L'enseignement supérieur en alternance : c'est parti !

LE 29 JUIN DERNIER A ÉTÉ ADOPTÉ LE PROJET DE DÉCRET DU 9 JUIN 2016 ORGANISANT L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR EN ALTERNANCE, PERMETTANT AINSI D'ÉTENDRE L'ALTERNANCE NON SEULEMENT EN MASTER, MAIS ÉGALEMENT DANS LE CADRE D'UN BACHELIER PROFESSIONNALISANT OU D'UN BREVET D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ORGANISÉS PAR LES UNIVERSITÉS, LES HAUTES ECOLES ET LA PROMOTION SOCIALE.

Depuis 2011, 5 expériences pilotes ont été menées, toutes dans le cadre de masters. Leur évaluation positive ainsi que l'appui des fédérations sectorielles d'entreprises en Wallonie ont permis d'aboutir à ce Projet de décret qui établit une définition de l'enseignement supérieur en alternance (enseignement dans lequel l'acquisition des compétences nécessaires pour l'obtention d'un diplôme délivré par un établissement d'enseignement supérieur se fait pour partie en entreprise et pour partie au sein dudit établissement) et qui précise son organisation.

Ainsi, il est prévu une répartition de minimum 40% de jours ou de périodes d'activités en entreprise et minimum 40% en établissement d'enseignement. De plus, les domaines d'études visés par ce type d'enseignement sont précisés.

Il s'agira des domaines d'études menant à des métiers en pénurie, des nouveaux métiers, des métiers en évolution, des métiers liés au développement durable ou des métiers en lien avec la reprise économique en :

- Information et communication
- Sciences politiques et sociales
- Sciences économiques et de gestion
- Sciences biomédicales et pharmaceutiques
- Sciences
- Sciences agronomiques et ingénierie biologique
- Sciences de l'ingénieur et technologie
- Art de bâtir et urbanisme

Le Projet de décret adopté prévoit également une équivalence des diplômes fournis à ceux délivrés dans le cadre de cursus de l'enseignement en plein exercice, des conditions d'habilitations des cursus en alternance et la création d'un Comité de pilotage.

Celui-ci aura, entre autres, pour mission de proposer au Gouvernement les indemnités minimales applicables aux conventions d'immersion professionnelles (CIP).

En effet, le jeune en entreprise sera couvert par une CIP[1], dont l'objet est la formation, c'est-à-dire l'apprentissage d'une manière pratique en étant immergé dans une entreprise. L'alternance dans le supérieur permettra ainsi aux jeunes de faciliter la transition entre monde des études et vie professionnelle en leur offrant la possibilité de développer leurs compétences techniques et leur soft skills, nécessaires pour une bonne intégration en milieu professionnel.

Pour plus de renseignements à ce sujet, consultez le texte du Projet de décret du 9 juin 2016 sur **www.uwe.be/social** ou contactez Lila Joris : lila.joris@uwe.be ■

(1) La CIP est définie par l'article 104 de la loi-programme du 2 août 2002 comme la convention par laquelle une personne, dénommée stagiaire, dans le cadre de sa formation, acquiert des connaissances ou aptitudes par le biais des prestations de travail effectuées auprès d'un employeur.

L'alternance dans le supérieur

VADE-MECUM AGORIA, ESSENSCIA ET CCW

DANS UN SOUCI DE CLARTÉ ET DE SOUTIEN AUX ENTREPRISES, TROIS FÉDÉRATIONS SECTORIELLES SE SONT RASSEMBLÉES POUR RÉDIGER UN VADE-MECUM «ENTREPRISE» SUR L'ALTERNANCE DANS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR. AGORIA, ESSENSCIA ET LA CCW ONT EN EFFET SOUHAITÉ RÉPONDRE AUX QUESTIONS PRATIQUES DES ENTREPRISES AFIN D'ASSURER LA QUALITÉ ET LA PÉRENNITÉ DE CE SYSTÈME.

par Lila JORIS et Yves-Etienne MASSART

Comme précisé dans l'article précédent, les fédérations sectorielles d'entreprises wallonnes ont fortement soutenu l'alternance dans le supérieur et ce, dès les 5 expériences pilotes de masters en alternance, menées en 2011. C'est, entre autres, grâce à ce soutien que le Projet de décret du 9 juin 2016 organisant l'enseignement supérieur en alternance a pu voir le jour.

Dans un souci de clarté et de soutien aux entreprises, trois fédérations sectorielles se sont rassemblées afin de rédiger un vade-mecum «entreprise» sur l'Alternance dans l'enseignement supérieur. Agoria, Essenscia et la CCW ont en effet souhaité répondre aux questions pratiques des entreprises afin d'assurer la qualité et la pérennité de ce système.

Le vade-mecum comprend ainsi l'historique et les actualités de ce projet, les principes généraux de l'alternance dans le supérieur et de précieux conseils afin d'offrir un accueil optimal au jeune, les filières proposées pour l'année 2016-2017 (à savoir 5 masters et un bachelier) et les formations en alternance qui seront mises en place en 2017-2018 (master en business analyst et bachelier en métreur-deviseur). Enfin, le vade-mecum permet de mieux comprendre ce qu'est la convention d'immersion professionnelle (CIP), convention bipartite à établir entre le jeune et l'entreprise, précisant leurs droits et obligations.

Dynam!sme a interrogé les 3 fédérations sectorielles à l'initiative de ce vade-mecum. Bernard BROZE, Administrateur Délégué, et Fabian SCUVIE, conseiller Formation-R&D, ont pris la plume au nom d'essenscia. Thierry CASTAGNE, Directeur général Wallonie d'Agoria en a fait de même pour la fédération de l'industrie technologique. Enfin, c'est au nom de la Confédération Construction Wallonie, dont il est le Directeur général, que Francis CARNOY s'est lui appuyé sur l'expertise de Nathalie BERGERET pour nous répondre.

DYNAM!SME : Pourquoi l'alternance ? Quelles sont les plus-values de l'alternance dans le supérieur pour les entreprises ?

ESSENSCIA : *essenscia wallonie s'est lancé dans l'alternance pour différentes raisons : proximité avec les réalités de terrain, difficulté pour les hautes écoles de disposer des mêmes équipements que l'industrie et bien entendu motivation et maturité des apprenants.*
Les plus-values pour les entreprises sont nombreuses : tout d'abord une formidable aventure humaine où chacun (tuteur et étudiant) apprend l'un de l'autre, ensuite l'alternance permet la réalisation avec les étudiants de véritables projets d'entreprises étalés sur deux ans, enfin si le stage se passe bien et que les conditions économiques le permettent, c'est la voie royale pour intégrer un nouvel élément qui a pu se familiariser avec les équipements et la culture de l'entreprise.

AGORIA : *À côté des stages en entreprise, le développement maîtrisé de l'alternance fait partie des priorités des entreprises de l'industrie technologique, à tous les niveaux et selon une approche de filière d'excellence. Les premières formations dans l'enseignement supérieur remonte à 2003 pour les masters (gestion de production) et à 2016-2017 pour les bacs technologiques (mécatronique et robotisation). Les avantages sont nombreux : donner une dimension plus opérationnelle et pratique aux étudiants en formation initiale, l'accès à des équipements de pointe, la découverte de la culture et des exigences de l'entreprise (soft skills), le rapprochement des professeurs du monde de l'entreprise (actualisation des programmes, des méthodes pédagogiques...), la valorisation des professions technologiques.*

CCW : *A la sortie de l'école, les jeunes sont inexpérimentés et ne connaissent pas le monde de l'entreprise. Leur formation est généraliste et doit être adaptée aux besoins spécifiques des entreprises. L'alternance favorise ce rapprochement des deux mondes. En effet, elle allie la rigueur scientifique des cours académiques avec la réalité du terrain telle que vécue par les entreprises. L'étudiant va s'intégrer à la dynamique de l'entreprise, pousser l'entreprise à une plus grande rigueur scientifique, et développer de nouvelles compétences profitables à l'entreprise. C'est également un bon moyen de recrutement pour l'entreprise.*

Pourquoi un vade-mecum et comment s'est déroulée sa rédaction ?

ESSENSCIA : *L'alternance dans le supérieur est encore assez récente dans le paysage de l'enseignement. La sensibilisation doit donc toujours encore se faire au niveau des entreprises sur les formules existantes pour les encourager à franchir le pas. Une fois l'intérêt éveillé, se pose à l'entreprise les questions pratiques : quel statut pour l'étudiant ? Qui contacter ? Que dois-je faire pour que cela se passe bien ? C'est pour répondre au maximum de ces interrogations que nous avons réalisé ce vade-mecum*

AGORIA : *En 2011, lors du lancement officiel des Masters en alternance (4 organisés par 3 Hautes Ecoles), il nous semblait primordial d'établir un vade-mecum pour sensibiliser et aider les parties prenantes dont nos entreprises. Il était temps de le mettre à jour, d'autant qu'en juin 2016, un décret sur l'alternance a été voté en Fédération Wallonie Bruxelles et que de nouvelles filières ont vu le jour dont le bachelier en mécatronique et robotique. Ce vade-mecum est une boîte à outils pour nos entreprises donnant des réponses aux questions les plus fréquentes, par exemple : congés, maladie, indemnités... et bien sûr les fédérations restent à leur service en vue de faciliter la mise en œuvre.*

CCW : *Le vade-mecum est le fruit d'une collaboration intersectorielle issue de la nécessité de répondre aux nombreuses questions des entreprises sur l'accueil d'un stagiaire. Ces questions sont communes aux différents secteurs. Son élaboration a demandé la mobilisation de différents partenaires (secrétariats sociaux, fédérations sectorielles, chargés de projet enseignement supérieur). Le GT a été impulsé par la CCW, la rédaction et la mise en page ont été gérée par Agoria et il a été validé par l'ensemble des partenaires. Un bel exemple de partenariat, dans l'intérêt de chacune des parties.*

Combien d'entreprises dans votre secteur sont prêtes à accueillir des jeunes en alternance dans le cadre de leur bac ou de leur master ?

ESSENSCIA : *L'accueil d'un étudiant en alternance représente un gros investissement en temps et en ressources : ce n'est donc pas toujours possible, surtout pour les PME, d'en accueillir un chaque année. Depuis sa création, plus de 10% des entreprises de notre secteur ont déjà accueilli un étudiant en alternance et, par une sensibilisation permanente, nous espérons augmenter ce nombre.*

AGORIA : *Actuellement, 69 entreprises de l'industrie technologique participent aux différentes formules d'enseignement en alternance (au niveau secondaire et supérieur). Sans compter bien entendu, les stages en entreprises qui sont bien plus répandus encore. Mais l'alternance est plus exigeante pour l'école, le jeune et l'entreprise en terme d'investissement (temps, durée, financier, pédagogique...). Nous fixons le cap d'une centaine d'entreprises technologiques participantes à l'horizon 2019, souhaitant un développement maîtrisé et durable basé sur ces exigences d'excellence. Le challenge étant d'obtenir un nombre suffisant d'entreprises et de jeunes pour chaque année académique. Agoria poursuit bien entendu sa promotion active auprès de ses membres, en organisant par exemple des séminaires d'information et d'échange dont le prochain se tiendra à Alstom à Charleroi le 29 septembre prochain.*

CCW : *Depuis sa création, le master a rencontré un réel succès auprès des entreprises de la construction. Elles sont réellement convaincues par la méthode et s'impliquent très volontiers. Nous visons également des métiers en pénurie donc très recherchés par nos entreprises. Enfin, le master en alternance «gestionnaire de chantier» a un succès grandissant puisque pour cette année académique 36 entreprises accueillaient 40 étudiants.*

Est-il déjà possible de faire des liens entre l'alternance dans le supérieur et l'employabilité de jeunes qui ont suivi un tel programme ? Avez-vous une idée du nombre de jeunes qui ont été engagés après leur master en alternance dans le cadre des expériences pilotes menées depuis 2011 ?

ESSENSCIA : *La Haute Ecole de Louvain en Hainaut a fait une étude sur les deux premières promotions de master en génie analytique qui montrait que pratiquement tous les diplômés avaient trouvé un job.*

AGORIA : *Côté employabilité, ces jeunes ont un plus certain sur le marché de l'emploi car en fonction de la filière (bac ou master), ils auront passé 2 ou 3 ans en entreprise allant parfois jusqu'à 50% de leur temps ! Quant au taux d'emploi pour les diplômés, il est très élevé, avec des débouchés dans l'entreprise d'accueil soit auprès d'autres employeurs ; certains jeunes diplômés poursuivent en outre des études ou formations (technologiques, gestion...)*

CCW : *Il n'y a pas de chiffres officiels récents produits par la haute école Robert Schuman qui organise le master en alternance gestionnaire de chantier, car ils n'ont pas eu un taux de réponse suffisamment significatif. Dans le rapport d'évaluation du SPW, on confirme un engagement dans 70% des cas. Par ailleurs, nos contacts réguliers avec les entreprises nous indiquent qu'il existe de nombreuses propositions de recrutement pour le profil gestionnaire de chantier par les chasseurs de têtes et les entreprises.*

Quelles sont les qualités nécessaires au jeune afin que son intégration dans l'entreprise se passe au mieux ?

ESSENSCIA : *Nous sommes persuadés que chaque jeune peut amener un plus à l'entreprise via sa personnalité et ses qualités propres. Cependant, pour entamer ce type d'étude, le jeune doit être motivé, ouvert et consciencieux.*

AGORIA : *Clairement : travailler en équipe et être motivé ! En effet, ces étudiants se retrouvent dans un «labo vivant» avec des collègues qui portent un projet commun. Si le jeune ne partage pas ce projet, il sera difficile pour lui de s'intégrer dans l'entreprise et de progresser dans son apprentissage.*

CCW : *En tant que gestionnaire de chantier en formation, l'étudiant sera amené à acquérir certaines qualités. Avant toute chose, il doit faire preuve de motivation et de ténacité dès son entrée en entreprise. La disponibilité, l'investissement personnel, la rigueur, l'autonomie et le sens des responsabilités sont des qualités qu'il devra développer tout au long de sa formation.*

3 mots pour convaincre de l'importance de l'alternance dans le supérieur ?

ESSENSCIA : *Partage, Excellence, Efficacité.*

AGORIA : *Excellence, expérience, partenariat win-win-win !*

CCW : *Expérience, insertion, partenariat.* ■

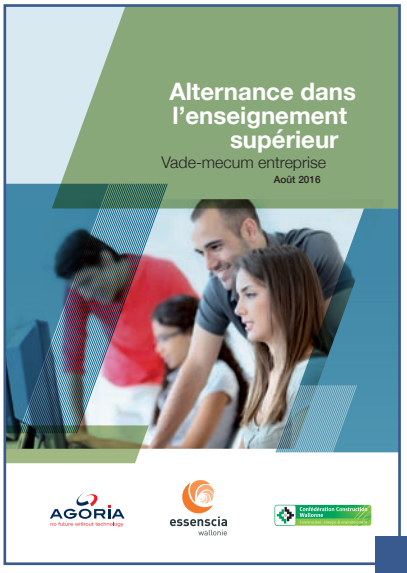

Le vade-mecum AGORIA-ESSENSCIA-CCW est disponible sur www.uwe.be/social.

La validation des compétences

AU SERVICE DES DEMANDEURS D'EMPLOI, DES TRAVAILLEURS ET DES ENTREPRISES

LA VALIDATION DES COMPÉTENCES PERMET À TOUTE PERSONNE ÂGÉE DE PLUS DE 18 ANS ET POSSÉDANT UNE EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE NON ASSORTIE D'UN DIPLÔME OU D'UN CERTIFICAT DE PASSER UNE ÉPREUVE, ÉVALUÉE PAR UN JURY DE PROFESSIONNELS ET POUVANT MENER À UN TITRE DE COMPÉTENCE. CE TITRE DE COMPÉTENCE EST UN DOCUMENT OFFICIEL, RECONNU PAR LA RÉGION WALLONNE, LA FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES ET LA COMMISSION COMMUNAUTAIRE FRANÇAISE, ATTESTANT DE LA MAÎTRISE D'UNE PARTIE D'UN MÉTIER.

par Lila JORIS

Le Titre de compétence permet au candidat à la validation des compétences d'apporter la preuve officielle de ses compétences et de compléter son CV. Il est également un outil de référence dans le cadre de recrutements pour les employeurs. Il peut également servir d'outil de motivation, de valorisation et de fidélisation du personnel des entreprises. De plus, la participation des partenaires sociaux aux niveaux stratégique, normatif et opérationnel de la mise en place de la validation des compétences constitue un des nombreux gages de qualité de la validation et de ces Titres et permet une bonne adéquation avec le marché de l'emploi.

85% des employeurs accorderaient autant d'importance aux Titres de compétence qu'aux autres certifications, 78% d'entre eux recommanderaient cet outil et 69% sont prêts à utiliser le Titre pour engager un nouveau membre du personnel.

Comment se déroule une épreuve de validation des compétences ?

Le Consortium de Validation des Compétences (CVDC) a permis à l'UWE d'assister à l'une des épreuves du conducteur de chariot élévateur, au centre de Référence Iris TL de Bruxelles. L'ensemble des renseignements pratiques se trouvent également sur le site www.cvdc.be

Pour ce métier bien spécifique, 3 Titres de compétence associés au métier de conducteur de chariot élévateur peuvent être délivrés. Il s'agit de :

- Maîtriser un chariot frontal (Titre 1)
- Maîtriser un chariot latéral (Titre 2)
- Maîtriser un gerbeur électrique (Titre 3)

Ces Titres de compétence ont une particularité non négligeable. En effet, ils sont considérés par le secteur de la Logistique comme étant la certification sectorielle officielle.

Une telle reconnaissance est la preuve de l'implication du secteur dans la validation des compétences et de sa confiance dans ce système.

Avant le début de l'épreuve, le candidat est reçu par son évaluateur et son observateur afin de procéder à la signature du Contrat d'épreuve de validation des compétences par lequel il est assuré en cas d'accident.

L'observateur, un professionnel du métier, a pour rôle de vérifier que les conditions sont réunies pour que l'épreuve se passe au mieux et que chaque candidat dispose des mêmes conditions.

Le rôle de l'évaluateur est souvent tenu par un formateur. Comme son nom l'indique, il évalue le candidat mais lui rappelle également les consignes, les compétences concernées et la checklist de l'ensemble des tâches qui constitueront son épreuve. Cette checklist, combinée à une grille d'évaluation, lui permet également de vérifier que le candidat effectue correctement ses tâches et détermine le seuil de réussite.

→ SUITE EN PAGE 12

ACCOMPAGNER LES JEUNES EN ENTREPRISES FAMILIALES

'DE FILLES ET FILS' AU STATUT DE DIRIGEANT LÉGITIME

Naître dans une « famille en entreprise », c'est être confronté très tôt à un environnement fait de passions, de travail, d'interrogations et d'étroite imbrication entre la vie de famille et celle de l'entreprise. La question de la relève se pose tôt ou tard. C'est pourquoi, depuis 2011, la Banque de Luxembourg propose un programme d'accompagnement dédié aux futurs dirigeants d'entreprises familiales, en partenariat avec la Chaire Familles en Entreprise de l'ICHEC – le Family Business Junior Executive Program.

La relation que la **Banque de Luxembourg** entretient avec les entrepreneurs et leur famille, ainsi que des études menées conjointement avec la **Chaire Familles en Entreprise** ont mis en évidence que les premières années de la jeune génération dans l'entreprise familiale constituent une phase décisive de leur parcours professionnel, durant laquelle ils sont « amenés » à faire face à un certain nombre de questions ou situations durant lesquelles ils peuvent parfois se sentir « seuls » ou insuffisamment « préparés ». Une fois la décision prise de rejoindre l'entreprise commence une phase de découverte et d'intégration. Elle amène à croiser des acteurs aux projets et ambitions diverses : membres de la famille ; actionnaires actifs ou passifs ; collaborateurs et dirigeants extérieurs à la famille ; conseillers proches… *« Pouvoir établir sa légitimité, travailler aux côtés de ses parents, cerner les rouages et enjeux de l'entreprise familiale font partie des défis des futurs dauphins, et plus encore, de ceux qui, apportant leur contribution à l'édifice, souhaitent 'se faire un prénom' »* explique Philippe Depoorter, Leader du Family Practice de la Banque de Luxembourg et membre du comité de recherche de la Chaire. La spécificité du modèle pédagogique du **Family Business Junior Executive Program** réside dans l'importance accordée au **développement personnel et à l'échange entre pairs.** Ainsi, au-delà des apports théoriques livrés par l'équipe des intervenants, l'essentiel du temps sera consacré à une confrontation structurée des expériences des participants puis à une formalisation des pistes de réflexion qui s'en dégagent. Avec pour résultat, de permettre à chacun de repartir avec son plan de progression personnel.

LE PARTENARIAT AVEC LA CHAIRE FAMILLES EN ENTREPRISES DE L'ICHEC

Philippe Depoorter revient sur ce partenariat *« Nous accompagnons nos clients dans toutes les étapes de leur vie. Nous ne nous intéressons pas seulement aux composantes matérielles du patrimoine, mais également à leur dimension immatérielle ; l'histoire, les valeurs ou encore les savoir-faire qui sont souvent à l'origine de la réussite d'une famille ou d'une entreprise. Cette approche fait de la Banque de Luxembourg un partenaire privilégié des familles en entreprise, notamment à travers son Family Practice, au sein duquel nous jouons un rôle de tiers facilitateur auprès des familles qui nous en font la demande, particulièrement dans le cadre de la préparation à la transmission et de la mise en place d'une gouvernance familiale. Être à leurs côtés et développer la connaissance de ces dimensions familiales, notamment au niveau académique, nous semble donc tout à fait naturel. C'est dans cette optique que nous avons souhaité soutenir la Chaire Familles en Entreprise de l'ICHEC. »*

LE FAMILY BUSINESS JUNIOR EXECUTIVE PROGRAM (FBJEP) 2016

Chaque année, le programme accueille une vingtaine de participants belges, français et luxembourgeois. La richesse du FBJEP réside dans la **diversité des profils des participants et dans l'occasion unique de construire deux types de networking:** d'abord entre futurs jeunes dirigeants ; ensuite avec des intervenants issus du monde de l'enseignement supérieur, du conseil, de la banque et des entrepreneurs aguerris.

– du jeudi 13 au samedi 15 octobre

– et du jeudi 17 au samedi 19 novembre 2016

au Château de la Poste, à Maillen (près de Namur)

Pour en savoir plus sur ce programme et nos services à destination des familles en entreprise, contactez

Frédéric LAPAIGE,
Banque de Luxembourg
Tél. : 02 663 45 50.

Pour en savoir plus sur notre expertise et nos services, contactez nos conseillers.

Chaussée de La Hulpe 120, Bruxelles – Tél. : 02 663 45 43
Rijvisschestraat 124, Gand – Tél. : 09 244 00 44

- Conseil en placements
- Préservation, valorisation et transmission du patrimoine
- Crédits patrimoniaux

www.banquedeluxembourg.be

BANQUE DE LUXEMBOURG
BELGIQUE-BELGIË

> LE TITRE DE COMPÉTENCE PERMET AU CANDIDAT D'APPORTER LA PREUVE OFFICIELLE DE SES COMPÉTENCES ET DE COMPLÉTER SON CV. IL EST ÉGALEMENT UN OUTIL DE RÉFÉRENCE DANS LE CADRE DE RECRUTEMENTS POUR LES EMPLOYEURS. IL PEUT ÉGALEMENT SERVIR D'OUTIL DE MOTIVATION, DE VALORISATION ET DE FIDÉLISATION DU PERSONNEL DES ENTREPRISES.

→ SUITE DE LA PAGE 10

Par exemple, s'il est demandé au candidat de déplacer plusieurs palettes, il est important qu'il choisisse les palettes conformes, qui ont le bon poids et qui ne sont ni endommagées ni instables. Précisons que pour le bon déroulement de l'épreuve, il est important de mettre le candidat en confiance et de lui laisser le temps de s'approprier la machine, d'analyser le parcours à effectuer avec les palettes, etc.

Pendant l'épreuve, l'évaluateur se base sur une grille d'évaluation contenant des indicateurs bien spécifiques, lui permettant une objectivité maximale. Cette grille d'évaluation est un des produits qui composent le Référentiel de validation des compétences définissant également les tâches à réaliser et les conditions de réalisation. Ce référentiel est développé par le CVDC, sur demande des partenaires sociaux francophones et des Services Publics de l'Emploi.

À la fin de l'épreuve, l'évaluateur, l'observateur et le responsable du Centre de validation se retrouvent pour délibérer.

Une fois la délibération terminée, le jury commente avec le candidat son résultat. En cas d'échec, il lui présente les solutions possibles. Il arrive en effet que le stress ou certains vieux réflexes acquis par le candidat ne lui permettent pas de réussir. Quand c'est le cas, plusieurs solutions se présentent à lui. Il peut suivre une formation de type court afin de se remettre à niveau et il pourra toujours se réinscrire à l'épreuve afin de retenter sa chance. En cas de réussite, le candidat reçoit son Titre de compétence. Il peut alors compléter son CV, postuler, reprendre une formation ou passer une autre épreuve afin d'obtenir un des autres Titres du métier qu'il souhaite valoriser.

L'UWE tient à remercier chaleureusement le CVDC de lui avoir permis de participer à une telle épreuve et souhaite souligner le professionnalisme dans lequel se déroule l'épreuve et la qualité particulièrement impressionnante des grilles d'évaluation utilisées. ■

Plus d'infos sur **www.cvdc.be**

VALIDATION des COMPÉTENCES

Accident du travail ?

Demandez votre boîte de prévention gratuite ! Vous gagnerez peut-être un workshop sécurité donné par notre équipe… à la vôtre !

N'attendez pas ! Surfez sur sécuritéautravail.be

Voyez votre sécurité et celle de votre personnel sous le bon angle !

Il n'est pas toujours facile d'identifier une situation à risque sur le lieu de travail. Chaque accident du travail que vous évitez est un gain… économique, mais aussi humain! Prenez rendez-vous avec le conseiller de votre région via **www.sécuritéautravail.be**. Il vous fera découvrir les atouts de notre **assurance Accidents du Travail** et la manière dont vous pouvez diminuer votre prime grâce aux **ristournes**. Demandez-lui une offre ! Vous recevrez **une boîte de prévention gratuite** conçue par nos experts. Elle se compose notamment d'une trousse de premiers secours et de conseils pratiques pour promouvoir le travail en sécurité au sein de votre entreprise !

www.federale.be **0800-14.200**

FEDERALE Assurance

L'assureur qui partage ses bénéfices avec vous.

Les ristournes évoluent avec le temps en fonction des résultats de l'entreprise et de la conjoncture économique. Elles ne sont pas garanties pour l'avenir. Les règles relatives à l'octroi des ristournes sont définies dans les statuts de la Caisse Commune d'Assurance contre les Accidents du Travail. Les statuts peuvent être consultés sur www.federale.be.

Bières de Chimay

Une bière brassée avec savoir se produit avec sagesse... environnementale !

SI EN 1996 LA FABRICATION D'UN LITRE DE BIÈRE CHIMAY NÉCESSITAIT 8 LITRES D'EAU, GRÂCE À DIVERSES MESURES, ACTUELLEMENT 3,15 LITRES SUFFISENT. MAIS L'UTILISATION RATIONNELLE DES RESSOURCES EN EAU N'EST QU'UNE PARTIE DES EFFORTS RÉALISÉS PAR LA BRASSERIE AFIN DE RÉDUIRE SES IMPACTS SUR L'ENVIRONNEMENT. LES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE ET LA GESTION DES DÉCHETS FONT AUSSI PARTIE DES PRINCIPAUX AXES DE TRAVAIL DE L'ENTREPRISE BIÈRES DE CHIMAY. DES ACTIONS CONCRÈTES QUI RÉPONDENT AUX VALEURS VÉHICULÉES PAR L'ENTREPRISE.

par Olivier CAPPELLIN

Créée par les moines Cisterciens Trappistes de Chimay afin de subvenir à leurs besoins et ceux de leurs fondations, la brasserie de Chimay a vu le jour en 1862 et produit l'une des 6 bières trappistes belges, la Chimay. La brasserie produit annuellement 185.000 hectolitres de bière et consomme de l'ordre de 3,5 GWh électriques et 95.000 m^3 d'eau, dont 63% sont issus d'un captage présent sur le site. La brasserie Bières de Chimay fait partie du "Groupe Chimay" qui englobe également la fromagerie du même nom et l'activité monastique pour un total d'environ 220 emplois.

Le développement durable et la responsabilité sociétale vis-à-vis de la communauté locale et de la terre font partie depuis toujours de l'ADN et de la raison d'être du Groupe Chimay. Une commission développement durable est d'ailleurs chargée d'optimiser continuellement les processus technologiques et de susciter des remises en question en vue de préserver les ressources nécessaires.

Quelles actions concrètes ont été mises en place par l'entreprise en matière d'environnement ?

C'est ce qu'a voulu découvrir la Cellule Environnement de l'UWE en allant à la rencontre de Jérôme GOFFINET, Brand and Communication Manager de l'entreprise et Daniel HENRIET, Conseiller en prévention, gestionnaire énergie et immobilier pour l'ensemble du groupe Chimay.

Préservation des ressources en eau

L'installation d'une nouvelle rinceuse de bouteilles a eu pour effet immédiat la réduction de la consommation d'eau d'un facteur 10, mais aussi des économies annuelles de 140.000 litres de mazout et de 60.000 kWh d'électricité !

Par la même occasion, le nettoyage des bouteilles a également été optimisé : l'eau de rinçage en fin de nettoyage est désormais réutilisée pour le prélavage des bouteilles. La réduction de la consommation d'eau au niveau du process est spectaculaire. Là où, en 1996, 8 litres d'eau étaient nécessaires pour produire 1 litre de bière, actuellement 3,15 litres suffisent !

Soucieuse de la qualité de l'eau, l'entreprise a aussi mené des actions en amont de la production avec le passage à l'agriculture biologique pour les terres voisines du puits de captage afin de limiter la pollution de la nappe phréatique dans laquelle elle s'approvisionne. En aval, une station d'épuration de 10.000 EH a été construire afin d'épurer les eaux rejetées.

Daniel HENRIET,
Conseiller en prévention, Gestionnaire énergie et immobilier, GROUPE CHIMAY

“

IL EST IMPORTANT DE POUVOIR VÉRIFIER LES RÉSULTATS DES ACTIONS ENGAGÉES (GAINS FINANCIERS ET AMÉLIORATIONS DE L'EFFICIENCE ÉNERGÉTIQUE), DE MANIÈRE À POUVOIR APPUYER L'INTÉRÊT DE LA DÉMARCHE ENVIRONNEMENTALE,

L'installation d'une nouvelle rinceuse de bouteilles a eu pour effet immédiat la réduction de la consommation d'eau d'un facteur 10, mais aussi des économies annuelles de 140.000 litres de mazout et de 60.000 kWh d'électricité !

Utilisation rationnelle de l'énergie

La mise en place d'une comptabilité énergétique et la participation aux accords de branche de première génération a permis d'améliorer l'indice d'efficience énergétique de 45% entre 2001 et 2012 alors que l'objectif initial était de 10%. Une autre action remarquable à épingler est la récupération de la chaleur de la salle de brassage qui sert désormais à chauffer la totalité de l'Abbaye. Cela représente une économie de l'ordre de 100.000 litres de mazout par an par rapport à la situation précédente.

Réutilisation des déchets

Enfin, en matière de déchets, les drêches, résidu du brassage des céréales, sont reprises par les agriculteurs afin d'être valorisées en alimentation pour le bétail. Ce sont ainsi près de 20 tonnes de drèches par jour qui suivent cette voie. ■

Retrouvez une vidéo réalisée par la Cellule Environnement au sujet de l'entreprise Bières de Chimay sur le site **www.environnement-entreprise.be** (rubrique «success stories»).

Quels conseils/arguments donneriez-vous aux entreprises désireuses de s'engager dans une démarche environnementale ?

Daniel HENRIET : *Intégrer l'ensemble du personnel dans le projet. Il est indispensable que tous les échelons de la hiérarchie soient impliqués. Par ailleurs, il est important d'avoir un historique des données chiffrées et ainsi pouvoir vérifier les résultats des actions engagées (gains financiers et améliorations de l'efficience énergétique), de manière à pouvoir appuyer l'intérêt de la démarche.*

Quelles sont vos perspectives d'avenir pour l'environnement ?

Jerôme GOFFINET : *Nous sommes inscrits dans les accords de branche avec comme objectif une amélioration de nos indices d'efficience énergétique de l'ordre de 25% pour 2020 par rapport à l'année 2005.*

SAVE THE DATE ! Vendredi 2 décembre 2016 à Namur

COLLOQUE DE LA CELLULE ENVIRONNEMENT DE L'UWE

"Environnement : comment sensibiliser et communiquer efficacement au sein d'une entreprise ?"

La mise en œuvre et la réussite d'une démarche de gestion de l'environnement en entreprise implique la mobilisation et l'adhésion de l'ensemble des acteurs (direction, travailleurs, sous-traitants, clients...). Des actions de communication et de sensibilisation bien pensées sont dès lors primordiales pour changer les comportements. Comment faire passer un message ? Comment impliquer les acteurs et inscrire les actions dans la durée ? Quels sont les pièges à éviter ? Cette matinée sera essentiellement basée sur des témoignages d'entreprises faisant part de leurs expériences en la matière.

Plus d'informations sur **www.environnement-entreprise.be**.

Quand déménager rime avec Nouveau plan de mobilité

TOUT DÉMÉNAGEMENT D'ENTREPRISE EN IMPACTE FORCÉMENT SON FONCTIONNEMENT MAIS AUSSI, ET DE MANIÈRE LOGIQUE, LE COMPORTEMENT DES TRAVAILLEURS. LA CULTURE D'ENTREPRISE RESTE MAIS LES HABITUDES CHANGENT, À COMMENCER PAR LES DÉPLACEMENTS DOMICILE-TRAVAIL DU PERSONNEL... ALORS, COMMENT TRANSFORMER CETTE NOUVELLE SITUATION EN OPPORTUNITÉ «MOBILITÉ» ?

par Chloé LAURENT

Quelques mesures anticipatives peuvent aider l'entreprise mais également son personnel, à faciliter cette transition vers de nouveaux itinéraires ou de nouveaux modes de transport, induits par le déménagement. Parmi celles-ci, l'accessibilité du nouveau site, la communication externe et le signalement géographique de l'entreprise semblent prioritaires.

L'accessibilité du nouveau site

Tout d'abord, il est important de sélectionner avec soin, la localisation du nouveau site de l'entreprise. Elle doit tenir compte du profil d'activité de l'entreprise mais également de la manière dont les travailleurs vont pouvoir y accéder.

Ne pourrait-il être situé près d'une gare ou d'un arrêt de bus ? Ne pourrait-il être accessible via des pistes cyclables sécurisées ? Par son activité, l'entreprise devrait-elle se situer en centre-ville ou sur un Parc d'Activité Economique ? Autant de questions pouvant contribuer à l'amélioration de la qualité de vie des travailleurs et donc, au gain de productivité globale de l'entreprise.

Il est à noter que depuis le 1er janvier 2009, il est possible pour l'employeur de **déduire fiscalement, à hauteur de 120%**, les coûts suivants : la construction ou l'acquisition de garages pour vélos, les frais de vestiaires, de sanitaires et de douches ainsi que les frais d'achat d'un vélo, y compris les accessoires, l'entretien et la réparation.

Dès lors que la localisation géographique est définie, il s'agit de profiter de la réaffectation d'un lieu ou voire même, de la construction d'un nouveau bâtiment, pour y intégrer des infrastructures de qualité, pouvant faciliter les déplacements des travailleurs.

Un local pourrait-il être consacré au stationnement sécurisé des vélos ? Pourrait-il être muni de prises pour faciliter le chargement des véhicules électriques ? Des places réservées aux covoiturers pourraient-elles être prévues à proximité des entrées stratégiques du site ? Un espace spécifique pourrait-il faire office de valves où des informations liées à la mobilité ou autres, pourraient y circuler ? Y a-t-il un espace prévu pour des douches et des vestiaires ?

La réponse à toutes ces questions, permet entre-autres, de rendre compte du **profil d'accessibilité** du nouveau site de l'entreprise. Celui-ci renseigne d'une part, les facilités «externes» telles que la présence de lignes de bus, d'un réseau routier, d'une gare à proximité de l'entreprise et d'autre part, les facilités «internes» telles que la mise en place d'un parking (voiture, moto, vélo, covoiturage), de vestiaires, douches, d'indemnités de déplacements et autres.

Ce profil d'accessibilité aura un impact indéniable sur les déplacements domicile-travail et professionnels des travailleurs. Dans ce contexte, il est donc plus que jamais essentiel d'en avoir une vision claire et précise.

La communication externe

Comme cela se fait parfois naturellement dans le cadre d'un déménagement d'ordre privé, il est utile, en tant qu'entreprise, pour son image mais également pour introduire une bonne entente avec son entourage, d'aller à la rencontre de ses voisins. Par voisins, entendons aussi bien les riverains que les entreprises à proximité mais également les autorités communales et régionales ainsi que les opérateurs de transport.

Avec les riverains, une communication efficace peut aider à la bonne compréhension de ceux-ci envers le fonctionnement de l'entreprise et ainsi anticiper leurs éventuelles plaintes relatives à l'activité de cette dernière. A titre d'exemple, il peut être envisagé, avec eux, la mutualisation des parkings de l'entreprise.

Avec les entreprises voisines, de nombreux projets peuvent être menés de concert tels que la mise en place d'une navette privée depuis la gare la plus proche ou l'adhésion à une plateforme commune de covoiturage.

Avec les instances locales, des projets visant d'une part, l'amélioration de l'accessibilité de l'entreprise et d'autre part, le bien-être des riverains de la commune peuvent être envisagés. Il est toujours bon de se renseigner sur les projets communaux et régionaux en cours, afin d'éventuellement pouvoir en tirer profit.

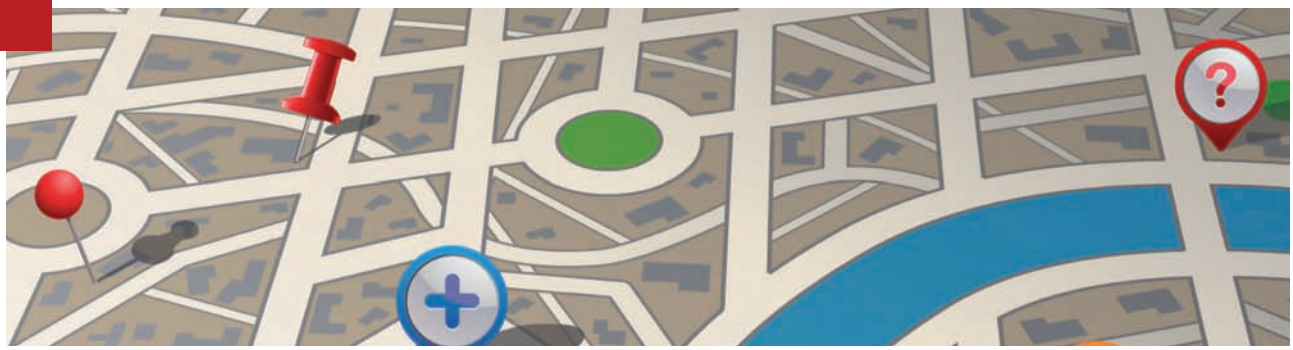

Avec les opérateurs de transport publics, toute communication peut éventuellement aboutir sur l'amélioration concrète de la desserte en bus, tels que l'ajout et/ou la sécurisation d'un arrêt (supplémentaire), des horaires, voire de l'itinéraire.

La signalétique et le référencement géographique de l'entreprise

En cas de déménagement, le référencement et la signalétique sont des mesures essentielles en vue d'informer au mieux le personnel, les clients, les visiteurs ou encore les sociétés de livraison de l'entreprise, sur sa nouvelle situation géographique.

Pour ce faire, il existe différents outils disponibles gratuitement :

- **Google «My Business»** est un outil collaboratif gratuit qui permet de renseigner l'adresse de l'entreprise sur Google Map ainsi qu'un maximum d'informations utiles aux visiteurs (horaires d'ouverture, téléphone de contact, etc.).
- Il est également possible, via la SNCB, d'effectuer une **Fiche d'Accessibilité Multimodale** (en ligne). Celle-ci permet de référencer les lignes de bus, les gares les plus proches ainsi que les horaires des trains. Il s'agit d'un outil gratuit auquel il est possible d'accéder via www.sncb.be (>Entreprises>Outils d'information entreprises).

En conclusion, une bonne préparation, un suivi personnalisé des collaborateurs ainsi qu'une communication pertinente en interne et en externe, permettront à votre entreprise, un déménagement serein et en toute tranquillité, avec une nouvelle dynamique de mobilité à la clé. ■

L'exemple d'AXEDIS

Axedis est une entreprise de travail adapté spécialisée dans le conditionnement, le montage électro-mécanique, l'imprimerie, l'entretien des espaces verts, la peinture en intérieur et la petite maintenance en bâtiment et qui effectue également des prestations externes en entreprises. Elle dispose actuellement de trois sites (Jodoigne, Limal et Braine-l'Alleud) et souhaitait, pour des raisons d'optimalisation du travail et de bien-être du personnel, rassembler ses équipes sur un seul et même site. Afin de choisir au mieux celui-ci, la direction de l'entreprise a réalisé une carte reprenant le domicile des travailleurs, les situations géographiques des entreprises clientes et concurrentes. En regard à tous ces aspects, il s'est avéré stratégique, de chercher une nouvelle localisation accessible de manière multimodale, ce qui a porté le choix final sur un bâtiment industriel attenant à la gare de Limal (Wavre).

A côté de cela, l'entreprise était consciente que ce changement de situation aurait un impact important sur les habitudes de son personnel. Impact non négligeable et s'accentuant davantage lorsqu'une partie du personnel est en situation de handicap. Des mesures ont donc d'ores et déjà été prises pour accompagner personnellement chaque collaborateur dans ses nouvelles démarches de mobilité (définition d'itinéraires, accompagnement en train ou en bus, etc.).

Axedis a également déjà entamé un travail de communication externe puisqu'elle est entrée en contact avec le TEC Brabant wallon afin d'envisager différentes possibilités notamment les démarches à effectuer afin d'ajouter une halte supplémentaire à proximité de l'entreprise (sur une ligne déjà existante). Elle a aussi rencontré d'autres entreprises de travail adapté ayant vécu un déménagement/regroupement récent afin de profiter de leur expérience en la matière. Pour le reste, l'entreprise s'est tournée vers la Cellule Mobilité de l'Union Wallonne des Entreprises afin d'obtenir quelques conseils supplémentaires quant à l'aménagement du nouveau bâtiment et les mesures prioritaires à mettre en place afin de faciliter l'accessibilité au site et la mobilité du personnel.

L'ETA Axedis n'a donc pas hésité à faire preuve de proactivité à tous niveaux afin d'assurer un déménagement dans les meilleures conditions possibles mettant la question de la mobilité de son personnel au cœur de sa stratégie de développement. Bravo à elle !

Plus d'infos sur l'entreprise : www.axedis-eta.be

LE GRAND QUIZ
DE LA ROUTE

L'ÉCLAIRAGE DES VÉLOS, COMMENT ÇA MARCHE ENCORE?

RAFRAÎCHISSEZ VOS CONNAISSANCES EN SÉCURITÉ ROUTIÈRE !

Que connaissent encore vos collaborateurs en matière de sécurité routière ? Découvrez-le dans le grand Quiz de la Route de l'Agence Wallonne pour la Sécurité Routière. Vous n'avez pas encore inscrit votre entreprise ? Faites-le sans plus attendre, et profitez de ce qui suit : 20 questions (maximum 10 minutes) par participant, un rapport détaillé des résultats avec statistiques, du matériel promotionnel gratuit et des cadeaux pour le gagnant de votre entreprise !

Inscrivez vite votre entreprise (publique ou privée) sur www.quizdelaroute.be !

Wallonie

uwe union wallonne des entreprises

DATS 24

AWSR
AGENCE WALLONNE POUR LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Dossier

Recherche & Innovation

LA R&D SE PORTE BIEN EN WALLONIE. LES OBJECTIFS FIXÉS PAR L'EUROPE, TANT EN PART DE DÉPENSES R&D DANS LE PIB, QU'EN TERMES DE FINANCEMENT DE LA R&D ET DE L'INNOVATION PAR LES ENTREPRISES, SONT ATTEINTS. EN OUTRE DU DYNAMISME DES ENTREPRISES, DONT DES EXEMPLES AVAIENT ÉTÉ PRÉSENTÉS DANS LE «DYNAM!SME» DE SEPTEMBRE 2015, DIFFÉRENTS ORGANISMES SE SONT MOBILISÉS POUR PARVENIR À CE RÉSULTAT : L'AEI A LANCÉ ET GÈRE UNE AIDE POUR INCITER LES PME À SE LANCER DANS LA R&D ET L'INNOVATION, L'AGENCE DU NUMÉRIQUE A DÉJÀ MIS EN OEUVRE DES MESURES IMPORTANTES POUR ACCÉLÉRER LA NUMÉRISATION – NOTAMMENT DANS LES ENTREPRISES –, LE RÉSEAU DES INTERFACES UNIVERSITAIRES S'EMPLOIE À RESSERRER LES LIENS ENTRE UNIVERSITÉS ET ENTREPRISES ET, LAST BUT NOT LEAST, LA SRIW A FORTEMENT AUGMENTÉ SES INVESTISSEMENTS DIRECTS ET INDIRECTS DANS LES ENTREPRISES TECHNOLOGIQUES WALLONNES À FORT POTENTIEL DE CROISSANCE.

Des bases solides
R&D et innovation en Wallonie

SUR CES 10 DERNIÈRES ANNÉES LES DÉPENSES EN R&D ONT CONNU UNE CROISSANCE TRÈS IMPORTANTE EN WALLONIE. EN PRENANT LA CRISE DE 2008 À CONTRE-COURANT, LES ACTEURS DU DÉVELOPPEMENT WALLON ONT FAIT UN CHOIX COURAGEUX, PORTÉ SUR L'AVENIR. LA WALLONIE EST AUJOURD'HUI UNE TERRE FERTILE POUR LES GRANDES ENTREPRISES QUI INNOVENT AU TRAVERS DES AVANCÉES EN R&D. IL RESTE NÉANMOINS UN CERTAIN NOMBRE D'ENTREPRISES DE PLUS PETITES TAILLES, QUI INNOVENT ENCORE INSUFFISAMMENT ET QUI POURRAIENT ÊTRE SOUTENUES PAR UN MÉCANISME D'AIDES PLUS SPÉCIFIQUE.

par Mattéo GODIN

La globalisation de l'économie mondiale, notamment via l'accélération de la libéralisation du commerce mondial, concomitante à l'émergence de nouvelles puissances économiques, a aiguisé la concurrence entre entreprises dans deux directions : elle touche désormais des secteurs qui furent longtemps à l'abri de la concurrence mondiale et aussi - ou en conséquence - de plus en plus de PME.

Ne pouvant que difficilement concurrencer les entreprises des pays émergents sur les coûts salariaux, c'est grâce à la qualité et au caractère innovant de leurs produits/services que nos entreprises pourront conserver et gagner des parts de marché.

Dans ce contexte, l'activité de R&D dans les entreprises révèle toute son importance, non seulement de manière directe pour les entreprises qui sont actives en R&D, mais aussi pour l'ensemble des entreprises, via la diffusion des innovations et technologies. C'est une des raisons qui justifie un soutien public important à la R&D.

Une constante augmentation des dépenses en R&D depuis 2008

1 Jusqu'au début de la crise de 2008, les dépenses de R&D en Wallonie se situait au niveau de la moyenne européenne. Malgré les restrictions financières liées à la crise, les entreprises et les institutions régionales ont largement augmenté leurs dépenses de recherche et développement entre 2008 et 2013 (voir graphique 1).

Pour ce qui concerne les dépenses publiques, cette augmentation s'est traduite, entre autres, par la création des 6 pôles de compétitivité wallons. En 2013, les dépenses en R&D représentaient 2.9% du PIB régional, ce qui place la Wallonie parmi les régions européennes les plus avancées en la matière.

Des dépenses financées principalement par les entreprises et allouées au sein des entreprises

En 2013, plus de 60% des dépenses en R&D étaient financées par les entreprises établies sur le territoire wallon et 8% par des entreprises étrangères. En d'autres termes, près de 70% des dépenses en R&D sont financées par les entreprises. Par ailleurs, c'est aussi principalement au sein des entreprises que les dépenses en R&D ont été allouées. En 2013, 82% des dépenses ont été allouées au sein des entreprises, soit 2.38% du PIB.

Une forte concentration sectorielle

2 Le secteur pharmaceutique rassemble à lui seul plus de la moitié des dépenses en R&D. Par ailleurs, la majorité des dépenses sont faites par des entreprises de plus de 1.000 personnes (voir graphique 2).

Cette forte concentration doit sans aucun doute être prise en considération. La Wallonie héberge certains fleurons de l'industrie pharmaceutique qui boostent la R&D et génèrent des externalités positives sur d'autres secteurs. Il faut donc en prendre soin.

Par ailleurs, il faut dynamiser les autres secteurs et les entreprises de plus petites tailles pour construire un véritable tissu d'entreprises innovantes sur le territoire wallon.

Quel impact sur l'innovation ?

Si l'investissement en R&D est une chose, l'intégration des résultats dans les produits et process au sein des entreprises en est une autre. En Wallonie les entreprises tirent profit de la R&D au travers d'innovations dans les processus de production, le marketing et de l'organisationnel mais sont en retard en matière de commercialisation de nouveaux produits.

Notons aussi qu'il y a encore un gap important entre les petites et les grandes entreprises en matière d'innovation.

Selon les dernières statistiques d'Eurostat, 52% des PME wallonnes était innovantes contre 88% des GE. Cette relative faiblesse de l'innovation dans les PME représente très certainement un frein à leur croissance.

Conclusion et pistes pour l'avenir

Les acteurs wallons ont fait le choix courageux de prendre la crise à contre-courant en investissement massivement en R&D. Avec la création des pôles de compétitivité, la Région a réussi à insuffler un nouveau dynamisme en R&D, basé sur l'open innovation. Tous les acteurs impliqués – unités de recherche, PME, grandes entreprises – ont montré un grand enthousiasme initiant de nombreux projets. Néanmoins, il apparaît que la valorisation économique de l'investissement en R&D est concentrée dans un petit nombre de grandes entreprises de certains secteurs d'activité.

De nombreuses entreprises sont encore trop peu innovantes en Wallonie. Pour ces entreprises, l'innovation ne résultera pas toujours d'investissements en R&D. L'innovation incrémentale, tournée vers le marché est sans doute un moyen de toucher à d'autres secteurs et à des entreprises de plus petite taille. A cet égard, il serait judicieux que les pouvoirs publics soutiennent plus spécifiquement les efforts de R&D et d'innovation dans les PME. ■

1

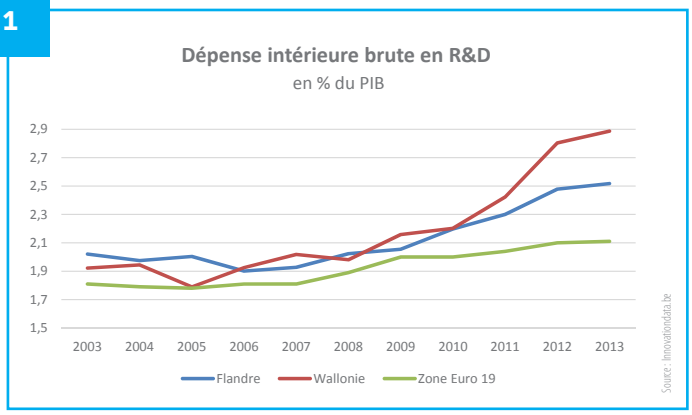

2

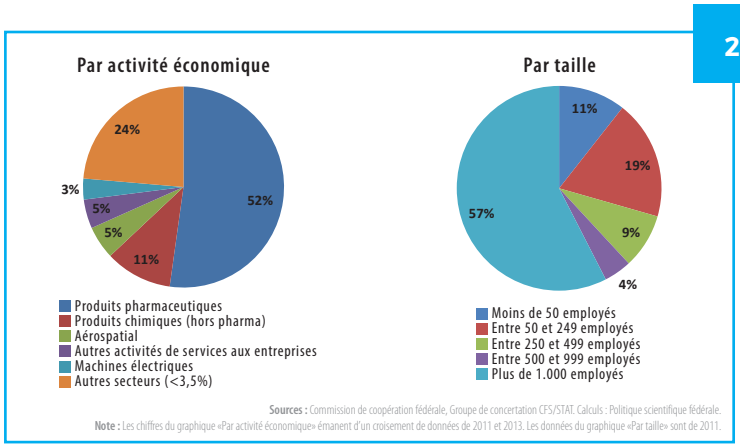

CEBEDEAU

Centre de Recherche et d'Expertise pour l'Eau

BELAC n°353 - TEST
Wallonie

Notre centre d'expertise est agréé par la Wallonie, certifié ISO 9001 et accrédité ISO 17025

Contactez-nous pour bénéficier de la visite d'un de nos experts
info@cebedeau.be | +32 (0)4 252 12 33 | www.cebedeau.be

Financement des entreprises

La SRIW en mouvement

LA SRIW, SOCIÉTÉ PUBLIQUE D'INVESTISSEMENT PRÉSENTE DANS LE CAPITAL OU LE QUASI-CAPITAL DE PRÈS DE 400 ENTREPRISES, ET NON DES MOINDRES, ÉTABLIES EN WALLONIE, CONNAÎT UN REGAIN DE DYNAMISME, COMME EN TÉMOIGNE LE MONTANT DE SES INVESTISSEMENTS AU COURS DE CES DERNIÈRES ANNÉES. MAIS SURTOUT, LA SRIW PREND UNE PART DE PLUS EN PLUS ACTIVE DANS LE FINANCEMENT DES SPIN-OFFS ET START-UPS D'AVENIR DE NOTRE RÉGION, CONTRIBUANT PAR LÀ AU RENOUVEAU DE L'INDUSTRIE WALLONNE.

par Didier PAQUOT

SRIW, un sigle bien connu des entreprises wallonnes. Née en 1980 sur les cendres de la Société Nationale d'investissement, la SRIW n'a cessé d'être un acteur important, voire décisif pour certaines d'entre elles, dans le financement des entreprises actives en Wallonie. Depuis 15 ans, ses investissements n'ont fait que croître. Ils se montaient à environ 60 millions annuels au début des années 2000, progressant à environ 100 millions 10 ans plus tard, et atteignant 150 millions en 2015, après 140 millions en 2014.

Peut-on y voir là un changement de stratégie de la nouvelle direction (le Comité de direction, resserré actuellement à trois personnes, a été complétement renouvelé sur les dernières années) ? "*La SRIW reste dans la continuité de missions qui sont les siennes depuis sa création*, répond Olivier Vanderijst, Président du Comité de direction. *Mais il est vrai que, sur les dernières années, nous nous sommes efforcés d'être encore plus visibles et accessibles aux entreprises wallonnes. Nous avons aussi établi des relations plus ouvertes et plus suivies avec les autres acteurs du financement, comme les banques ou les fonds privés d'investissement dans lesquels nous avons pris des participations. Nous avons aussi élargi les critères d'investissement, ouvrant nos domaines d'intervention à des croissances externes ou aux transmissions d'entreprise. Enfin, autre raison de la croissance de nos investissements, c'est la crise financière et économique, ainsi que les nouveaux ratios qui rendent plus difficiles les interventions en capital dans les entreprises pour les banques ou assurances...*"

Présente dans près de 400 entreprises, dont beaucoup d'entreprises-phares (actuelles et futures) de la région, quelle est la cause du succès de la SRIW ? "*J'y vois trois raisons principales*, nous explique Olivier Vanderijst. *D'abord la SRIW est un investisseur généraliste, qui investit dans l'entreprise dite «traditionnelle» à la spin-off, c'est-à-dire de manière plus large que ne le font les fonds privés qui se spécialisent de plus en plus. Ensuite, nous restons toujours un actionnaire minoritaire et surtout nous n'avons pas de limite de temps pour nos exits, contrairement aux fonds de private equity. Enfin, pour moitié, nos interventions se font en prêts subordonnés. C'est un fait connu, l'entrepreneur wallon n'aime pas partager le pouvoir dans son entreprise. Le prêt subordonné présente pour les chefs d'entreprise l'avantage d'être du quasi-capital tout en préservant le contrôle de leur entreprise*".

Mais la SRIW a aussi pris une nouvelle orientation très importante pour l'avenir de l'économie wallonne, à savoir l'investissement dans les entreprises innovantes, dont beaucoup de start-ups ou spin-offs. La répartition sectorielle en témoigne : en 2015, 15% du portefeuille de la SRIW est investi dans des entreprises de nouvelles technologies et 24% dans le domaine de l'environnement, clairement un secteur d'avenir. Autrefois très prudente à l'égard des nouveaux secteurs et des entreprises technologiques, la SRIW prend aujourd'hui plus de risques. "*Nous avons investi dans une trentaine de spin-offs pour un montant de 70 millions*, détaille Olivier Vanderijst, *et pour une bonne part dans le secteur de la santé et de la biotechnologie. Il existe, dans ces domaines, un écosystème assez fort en Wallonie composé de grandes entreprises, de jeunes entreprises en développement, d'unités universitaires scientifiquement reconnues, des fonds d'investissement spécialisés, et enfin de bons mécanismes d'aides publiques à la recherche.*

Olivier VANDERIJST,
Président du Comité de direction, SRIW

Nous nous devions de participer au développement de cet écosystème à travers des investissements directs dans les entreprises mais aussi indirects par l'intermédiaire de fonds dédiés aux secteurs de la biotech et de la santé".

Quand on connait la longue période d'incubation des spin-offs et star-ups de ces secteurs et la grande incertitude quant à leurs résultats, le pari pourrait paraitre très risqué pour la SRIW. "*C'est un risque évidemment, mais un risque calculé. Nous nous sommes appuyés sur l'expertise des fonds spécialisés qui ont investi avec nous et nous avons aussi bien diversifié notre portefeuille*".

Et la stratégie s'est avérée un succès, puisque pas moins de 4 entreprises biotech (Ceylad, Bone Therapeutics, Mithra et Asit Biotech) sont entrées en bourse ces dernières années, permettant à la SRIW d'engranger certaines plus-values qui viennent atténuer les risques pris dans d'autres entreprises naissantes qui n'en sont pas encore à la commercialisation de leurs produits, ou alors tout au début.

Mais la SRIW n'entend pas s'arrêter au seul secteur de la biotech médicale. "*Nous voulons aussi contribuer fortement à l'éclosion en Wallonie d'un autre écosystème, celui du numérique. La stratégie numérique lancée par le Gouvernement wallon (voir article p.) entend combler un certain retard pris par la Wallonie dans ce secteur. La SRIW veut être très présente dans la concrétisation de cette stratégie. Un fonds d'investissement, le fonds W.I.N.G, a été créé pour investir en «seed capital» dans des très jeunes entreprises, qui peuvent même être encore à l'état de projets. Nous avons reçu à fin juin 180 demandes d'investissement et nous en avons retenu une bonne vingtaine... Bien sûr, les paradigmes d'investissement sont tout à fait différents que ceux qui prévalent dans le secteur bio-tech. Ce dernier connaît de longs développements en R&D tandis que les projets ICT concernent souvent des innovations plus immédiates, plus «market-driven». En conséquence, l'horizon de temps d'investissement est tout à fait différent. C'est pourquoi nous sommes en train de développer, au sein de la SRIW, une expertise pour être à même d'être un acteur reconnu dans ce secteur*".

On le constate, la SRIW est en mouvement, trouvant un nouveau dynamisme dans la naissance et/ou le développement de secteurs d'avenir pour la Wallonie. Les nouvelles entreprises qui les composent ne peuvent que se réjouir de l'implication de la SRIW à un stade de maturation précoce que les fonds privés trouvent encore trop risqué pour s'y aventurer seuls. ■

SRIW
INVESTMENT & GROWTH

PROGRAMME DE FORMATIONS 2016 EN PI

PICARRÉ avec son partenaire français l'IEEPI met en œuvre un programme de formations en 2016 exclusivement dédié à la Propriété Intellectuelle (PI)

PICARRÉ PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE — picarre@picarre.be • www.picarre.be

FORMATIONS PLANIFIÉES :
- Le référent PI dans l'entreprise : les bonnes pratiques : 22 septembre 2016 à Bruxelles
- Analyser son portefeuille de brevets pour le valoriser : 20 octobre 2016 à Liège
- Stratégie de PI : les bonnes pratiques en entreprise : 24 novembre 2016 à Liège

Les renseignements, l'inscription et le paiement des formations se font directement auprès de :
Françoise BECKERS • +32 4 349 84 00 • picarre@picarre.be • www.picarre.be

Picarré est un organisme spécialisé en information brevet et un centre PATLIB reconnu par l'OEB, actif dans l'aide conseil généraliste en Propriété Intellectuelle.

Picarré est agréé par la Wallonie pour la réalisation de prestations relatives à l'information brevet et prises en charge par le régime d'aide des chèques PI.

Picarré propose également un large catalogue de prestations dans le domaine de la recherche et l'analyse de l'information contenue dans les brevets et les publications scientifiques.

IEEPI INSTITUT EUROPÉEN ENTREPRISE ET PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE — ieepi@ieepi.org • www.ieepi.org

L'Institut Européen Entreprise et Propriété Intellectuelle (IEEPI) est le leader européen de la formation aux aspects économiques et stratégiques de la PI.

avec le soutien de la

Wallonie

Visitez

2 OCTOBRE
DE 10 À 17 H

JOURNEE DECOUVERTE ENTREPRISES

Thème 2016

Tous connectés

La Journée Découverte Entreprise vous emmène à la découverte de 300 entreprises aux quatre coins du pays. Partez à leur rencontre, elles vous ouvrent grandes leurs portes pour vous dévoiler leurs coulisses et leur savoir-faire ! Et pourquoi ne pas aller plus loin et découvrir leur côté connecté ?

Allez chercher le magazine 2016 dès le 13 septembre en librairie pour savoir qui participe. Recevez-le gratuitement à l'achat d'une édition du journal l'Avenir !*

www.jde.be

*Dans la limite des stocks disponibles

uwe union wallonne des entreprises · digital wallonia .be · RTL · l'avenir.net · PROXIMAG · Trends tendances · TWICE

PARTICIPATION GRATUITE

4e EDITION

Journée transfrontalière de l'Energie durable

Le jeudi **6 octobre 2016** à La Louvière, Louvexpo

Programme:
rencontres d'affaires B2B
Intéressé?

www.jted.eu

Avec le soutien de

Rencontres d'affaires B2B lors de la

Journée transfrontalière de l'Energie durable

HAINAUT DÉVELOPPEMENT ET LES PARTENAIRES DU RÉSEAU ENTERPRISE EUROPE NETWORK WALLONIE ORGANISENT, AVEC LE SOUTIEN DE L'AWEX, LA JOURNÉE TRANSFRONTALIÈRE DE L'ENERGIE DURABLE (JTED), LE JEUDI 6 OCTOBRE 2016, AU LOUVEXPO, À LA LOUVIÈRE. LE CADRE DU SALON DE LA CONSTRUCTION – BATICENTRE 2016 – QUI SE TIENDRA DU 6 AU 9 OCTOBRE A ÉTÉ CHOISI POUR CETTE 4E ÉDITION !

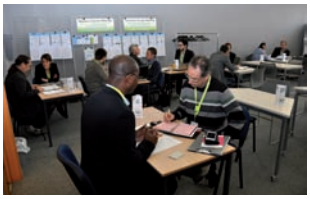

Participez gratuitement aux rencontres d'affaires B2B visant à rassembler, sur une seule journée en un lieu dédié et convivial, les différents acteurs de la construction durable et des énergies renouvelables au niveau transfrontalier et bénéficiez d'un planning préprogrammé pouvant compter jusqu'à une dizaine de rendez-vous personnalisés.

L'objectif de cet événement : permettre aux professionnels des filières ER-URE et de l'éco-construction de prospecter, échanger, trouver de nouveaux débouchés et développer des partenariats porteurs.

Comment participer ?

Participation gratuite[1] mais inscription préalable obligatoire

Il suffit de vous inscrire en ligne via le site www.jted.eu et de compléter votre profil : description de l'activité de votre entreprise et du type de collaboration souhaité.

(1) Afin de préserver la qualité des rendez-vous et d'éviter les annulations de dernière minute, une somme de 100 € sera cependant facturée en cas de no-show ou d'annulation moins de 24h avant l'événement.

Après validation de votre inscription, vous pourrez :

- rechercher facilement les participants déjà inscrits dans un catalogue en ligne ;
- inviter l'interlocuteur de votre choix pour un rendez-vous de 30 minutes ;
- accepter, décaler ou décliner les demandes de rendez-vous reçues ;
- organiser votre journée sur mesure ;
- peu avant l'événement, recevoir votre planning de rendez-vous personnalisé.

Date-limite des inscriptions : vendredi 30/09/2016

Date et lieu : jeudi 6 octobre 2016,
LOUVEXPO, rue Arthur Delaby 7, B-7100 La Louvière

Nous espérons vous accueillir nombreux pour ce rendez-vous automnal !

Plus d'infos et inscription : www.jted.eu

Contact Hainaut Développement : Pascale TRIFFOY
065/34.26.27, pascale.triffoy@hainaut.be

Aide à l'innovation

Les chèques technologiques

ABSORBÉES PAR LE QUOTIDIEN, LES PME NE S'ENGAGENT PAS TOUJOURS DANS L'INNOVATION. LES CHÈQUES TECHNOLOGIQUES, SOUTIEN FINANCIER SOUPLE À L'AMÉLIORATION DE LA CAPACITÉ D'INNOVATION, VISENT À METTRE LE PIED À L'ÉTRIER AUX PME QUI NE MOBILISENT PAS SUFFISAMMENT LEUR POTENTIEL EN LA MATIÈRE.

par Didier PAQUOT

Comment amener les PME à l'innovation ? Innover pour une PME est un des facteurs essentiels au maintien et, espérons-le, à la croissance de sa position sur son marché. Mais l'innovation ne nécessite pas forcément de lourdes dépenses en R&D ; elle peut consister en des améliorations de produits et de services, ou encore de process de production.

L'ennui c'est que beaucoup de chefs d'entreprise sont tellement absorbés par la gestion quotidienne qu'ils ont du mal à dégager du temps, des ressources humaines et financières pour penser et mettre au point des innovations, même s'ils sont conscients de l'importance d'innover. Comment les y inciter ? D'abord, pour ce qui concerne le temps et les ressources humaines, la collaboration avec des unités de recherche appliquée est une solution efficace. Un soutien financier, pour aider à franchir le pas, est aussi nécessaire.

C'est pour répondre à ces impératifs que les chèques-technologiques ont été créés, donnant une aide financière à l'entreprise qui s'appuie sur la collaboration avec un centre de recherche agréé pour implémenter de l'innovation dans ses process ou ses produits.

Ce soutien vise à encourager les entreprises à se lancer dans l'innovation, ou à répondre rapidement à un problème technique.

De quoi s'agit-il ? "*Le mécanisme se veut très simple*, explique Véronique Cabiaux, Directrice générale de l'Agence de l'Entreprise et de l'Innovation (AEI) qui gère les chèques technologiques. *En deux mots, l'entreprise présente à l'AEI un devis d'une collaboration avec un centre de recherche. En 3 jours ouvrables, l'AEI donne son assentiment (sans analyser le fond technique du projet). Dès lors, l'entreprise reçoit des chèques technologiques d'une valeur faciale de 500 euros (avec un maximum 40 chèques par an) dont elle ne prend à sa charge que 25% et qui lui permettent de payer les prestations du centre de recherche*".

"*Ce mécanisme témoigne de multiples qualités*, poursuit Véronique Cabiaux. *Puisque les contrôles ne se font plus ex-ante mais éventuellement ex-post, les procédures d'octroi sont réduites au minimum. L'informatisation complète de la délivrance des chèques et des paiements simplifie la vie des entreprises. Enfin, le fait que l'entreprise doit contribuer pour une part dans le prix des prestations réduit le risque d'effets d'aubaine*".

Quel est le bilan après une première période de fonctionnement de près de 7 ans "*Les chèques ont atteint leur objectif*, se réjouit la Directrice générale de l'AEI. *Plus de 700 PME différentes en ont bénéficié, souvent des petites entreprises qui avaient jusqu'alors peu d'activité d'innovation. La moyenne des chèques demandés est d'environ 14 chèques, soit un montant de 7.000 euros, soit bien loin du maximum autorisé de 20 .000 euros, atteste que les effets d'aubaine ont été minimes*".

Le financement des chèques-technologiques est assuré par les fonds structurels européens. Les processus de mise en place de la programmation actuelle ont entraîné une coupure entre la programmation précédente et celle-ci. Conséquence, le mécanisme des chèques technologiques a dû être interrompu pendant quelques mois, ce qui est évidemment très regrettable. Mais maintenant la machine est repartie, sur les mêmes bases de fonctionnement que la première vague, mais avec une contrainte administrative supplémentaire (et non des moindres), issue de la réglementation européenne, consistant à renseigner toutes les aides de minimis obtenues par l'entreprise.

Véronique CABIAUX,
Directrice générale AIE

D'autre part, tant certaines entreprises que des prestataires d'innovation auraient voulu que la liste des prestataires d'innovation autorisés à bénéficier des chèques technologiques ne soit pas limitée aux centres de recherche wallons agréés, mais puisse être élargie, par exemple à des unités universitaires ou même à des entreprises privées.

"*C'est envisageable*, admet Véronique Cabiaux, *mais pas dans le court terme. Elargir la liste entraînerait un système d'agrément des nouveaux entrants, système qui est toujours lourd à mettre en place et à gérer. Il n'est pas sûr que le rapport coûts/bénéfices d'un tel élargissement soit favorable*".

La nouvelle programmation européenne a donné naissance à un petit frère du chèque technologique, le chèque «propriété intellectuelle», sur base du constat que les PME n'intègrent pas suffisamment une stratégie de propriété intellectuelle (protection ou non, de quelle manière etc.) dans leur programme et démarche de R&D et d'innovation.

Ces chèques fonctionneront sur le même mécanisme que les chèques-technologiques.

Les chèques-techno (et maintenant les chèques «propriété intellectuelle») sont gérés par l'AEI avec une très grande efficacité, respectant les délais prévus aux différents stades du mécanisme.

Pour des raisons de cohérence, les deux chèques vont être intégrés dans un portefeuille plus vaste des aides de premier niveau, qui permettra à une entreprise de passer d'un chèque à l'innovation à, par exemple, un chèque-consultance ou un chèque-exportation. L'idée est séduisante, mais à charge de l'administration de relever le défi de maintenir le respect des délais et des procédures au niveau atteint par l'AEI.

Les chèques technologiques répondent certainement à un besoin des entreprises, comme le montrent leur succès. Cependant, pour les projets d'innovation plus importants mais de moindre ampleur que ceux financés par les aides R&D «classiques», il manque sans doute un chaînon de soutien financier à l'innovation pour les PME, aussi souple que les chèques technologiques. L'UWE a déjà fait des propositions sur le sujet, qui n'ont néanmoins pas encore trouvé d'écho auprès des autorités publiques. Mais l'ouvrage sera remis sur le métier...

Digital Wallonia et la stratégie numérique de la Wallonie :

Réussir la transformation numérique de la Wallonie

TELLE EST L'AMBITION DU GOUVERNEMENT WALLON, PORTÉE PAR LE MINISTRE DU NUMÉRIQUE, JEAN-CLAUDE MARCOURT. CAPTER LES OPPORTUNITÉS IMMENSES DE LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE AU PROFIT DE NOTRE RÉGION : ENTREPRISES ET INDUSTRIE, SERVICES PUBLICS, ÉDUCATION, VILLES ET TERRITOIRE. ET LA WALLONIE S'EN DONNE LES MOYENS : UNE STRATÉGIE À 360° STRUCTURÉE AUTOUR DE 5 THÈMES MAJEURS ET DE 50 MESURES OPÉRATIONNELLES, AVEC UN BUDGET DE 503 MILLIONS D'EUROS, PARTIE PRENANTE DU PLAN MARSHALL 4.0. LA MISE EN ŒUVRE DES PREMIÈRES MESURES N'A PAS TRAINÉ : 20 INITIATIVES IMPORTANTES ET CONCRÈTES ONT DÉJÀ ÉTÉ MISES SUR LES RAILS.

par Didier PAQUOT

En décembre 2015, le Gouvernement wallon a adopté, sa stratégie numérique pour la Wallonie. Son nom : Digital Wallonia. Numérique ? Jusqu'il y a peu, on parlait essentiellement des (nouvelles) technologies de l'information et de la communication pour définir à la fois l'informatisation des données et des processus, et le développement des réseaux de télécommunications, symbolisé par Internet. Le numérique est désormais le nom générique qui identifie la révolution globale provoquée par le déploiement de ces technologies à une vitesse et sur une échelle inédites dans l'histoire de notre civilisation.

Quel est l'objectif de Digital Wallonia ? "*C'est une véritable stratégie intégrée et transversale*, répond Benoit Hucq, Directeur de l'Agence du numérique (AdN, filiale de l'AEI) en charge de son suivi et en partie de sa mise en œuvre. *Elle vise d'abord à développer le secteur du numérique en Wallonie. Le second objectif est de développer et accélérer la transformation numérique des entreprises (numérisation des processus internes, communication digitale avec les clients, mise en place des concepts d'Industrie 4.0...), des écoles dès le fondamental (apprentissage de l'algorithmique et de la programmation par les élèves), et des services publics (informatisation des processus, ouverture des données...). Enfin, l'aménagement du territoire wallon doit désormais intégrer le numérique comme critère majeur d'attractivité et de compétitivité (Très haut débit, smartcities...)*"

La Wallonie avait-elle réellement besoin d'une telle stratégie ? "*Oui, certainement*, poursuit Benoit Hucq. *Force est de constater que le secteur numérique a un potentiel de développement en Wallonie et que les utilisateurs potentiels sont insuffisamment numérisés, réduisant par-là, entre autres, la position concurrentielle des entreprises, la qualité des services publics, ou le niveau de formation pour les écoles*".

Cette stratégie a été élaborée sur un mode «bottom-up» impliquant tous les acteurs potentiels du numérique, fournisseurs de services numériques et utilisateurs. "*Le Ministre Marcourt a voulu que la construction de ce plan soit pilotée par un Conseil du numérique*, explique son Président, Pierre Rion. *Ce Conseil était composé de représentants indépendants de tous les secteurs concernés par le numérique. La stratégie a été élaborée à partir des réflexions et propositions de groupes de travail composés d'experts. Ces travaux ont débouché sur un plan global de 50 mesures dont certaines plus prioritaires que d'autres. Ce plan est doté de 500 millions euros pour mettre en œuvre ces mesures*".

Le choix de Pierre Rion comme Président de ce Comité du numérique n'est évidemment pas le fruit du hasard. Esprit indépendant, homme de caractère et de décision, Pierre Rion est un expert du domaine, puisqu'il a été une des chevilles ouvrières du succès de la spin-off néo-louvaniste IRIS, spécialisée dans la digitalisation de documents-papiers. Il a aussi été Président du Conseil d'Administration d'EVS, l'entreprise liégeoise leader mondial des technologies pour les ralentis télévisuels.

Six mois après son lancement, où en est-on dans la mise en œuvre de la stratégie numérique ? "*Près de 20 initiatives ont été lancées. Certaines sont déjà complètement opérationnelles*, répond Benoit Hucq. *Pour s'en tenir aux principales, on peut citer le fonds d'investissement W.I.N.G destiné à financer les startups numériques.*

→ SUITE EN PAGE 32

Benoit HUCQ, Directeur de l'Agence du numérique (AdN)

"

IL FAUT PLACER LA BARRE HAUT POUR NOURRIR LA GRANDE AMBITION QUI EST LA NÔTRE DE FAIRE DE LA WALLONIE UN ELDORADO NUMÉRIQUE.

Pierre RION, Président du Conseil du Numérique

La Wallonie, Partenaire de vos projets de recherche et d'innovation

Quoi ?

Des mécanismes de soutien financier sous forme de subventions ou d'avances récupérables.

Pour qui ?

Les Entreprises (petites, moyennes ou grandes).

Exemples d'aides

Support technique, aide au dépôt de brevet, RPR, Op In, First entreprise, avance récupérable, subvention,…

Comment ?

Selon votre profil, la nature de votre projet et son degré de maturité, vous pouvez solliciter différents mécanismes.

Tous ces mécanismes font l'objet d'un formulaire que vous pouvez trouver sur les portails :

- http://www.wallonie.be
- http://recherche-technologie.wallonie.be

Infos pratiques

Département du Développement technologique
Place de la Wallonie, 1 Bat.3
5100 JAMBES

Inspectrice générale : Rose Detaille
Secrétariat : 081/33.45.10

Direction de l'Accompagnement de la recherche
Directeur : Marc Debruxelles
Accompagnement.recherche@spw.wallonie.be
Secrétariat : 081/33.44.84

Direction des Projets de recherche
Directeur : Raymond Montfort
dir.projetsderecherche.dgo6@spw.wallonie.be
Secrétariat : 081/33.45.62

DIRECTION GÉNÉRALE OPÉRATIONNELLE
DE L'ÉCONOMIE, DE L'EMPLOI ET DE LA RECHERCHE

Wallonie

SPW
Service public de Wallonie

Deux exemples d'aides spécifiques du département du développement technologique

METTRE EN PLACE UNE INNOVATION DE PROCÉDÉ OU UNE INNOVATION D'ORGANISATION AU SEIN DE VOTRE ENTREPRISE VIA LE PROGRAMME **OP IN** :

INNOVATION DE PROCÉDÉ
INNOVATION D'ORGANISATION

ayant pour objectif d'augmenter la valeur ajoutée produite.

L'intensité maximale de l'aide varie de 15% à 50% en fonction du type d'entreprise et des caractéristiques du projet.

RENFORCER LE POTENTIEL SCIENTIFIQUE ET TECHNOLOGIQUE DE VOTRE ENTREPRISE VIA LE PROGRAMME

FIRST-ENTREPRISE
FIRST-ENTREPRISE DOCTEUR
FIRST-ENTREPRISE INTERNATIONAL

par l'engagement d'un chercheur ou d'un docteur pour réaliser un programme de recherche en collaboration avec un centre de recherche, une université ou une haute école.

L'intensité maximale de l'aide octroyée par la Wallonie est comprise entre 25% et 70%.

→ SUITE DE LA PAGE 28

Ce fonds répondait à un réel besoin, car il a déjà reçu plus de 200 dossiers et va en financer une vingtaine. Pour ce qui concerne les entreprises, nous avons lancé, par secteur, un vaste processus de sensibilisation à la transformation numérique des entreprises. Cette transformation numérique touche à la fois les process de production, les produits et services innovants par le digital et enfin les modèles de business. On peut aussi mentionner également la campagne de sensibilisation et de diagnostic de maturité numérique du secteur du petit commerce entamée depuis mars 2016. Elle touchera plus de 500 commerçants cette année. Dans le domaine de l'éducation, 200 écoles seront dans un premier temps dotées du WIFI. 100 autres, par appel à projets seront appelées à devenir «école numérique». Enfin, 100 «Espaces publics numériques» supplémentaires seront créés dans toute la Wallonie". La visibilité et la valorisation de ces actions et acteurs sont assurées par le lancement depuis 2015 de la plateforme de la Wallonie numérique accessible sous **www.digitalwallonia.be**.

Un bilan plus que prometteur, comme le confirme Pierre Rion. "*Nous n'avons pas traîné. On reproche souvent à des plans de grande ampleur comme celui-ci la lenteur de leur mise en œuvre et même l'absence d'implémentation de nombreuses mesures. Nous avons veillé à ce que ce ne soit pas le cas pour la stratégie du numérique. Je dois ici rendre hommage aux instances dirigeantes, aux acteurs du terrain et au travail de l'AdN, remarquable d'efficacité dans ces derniers mois*". Mais Benoit Hucq ajoute qu'il y a encore du pain sur planche : "*Nous n'allons pas nous arrêter en si bon chemin. Le rythme va être maintenu, d'autres mesures importantes vont être mises en œuvre, en partenariat, dans les mois qui suivent*".

Il ne s'agira pas en effet de s'endormir sur ses lauriers, le Conseil du numérique, chargé du monitoring de la mise en œuvre du plan y veillera. "*Le Conseil du numérique a été réduit à 5 personnes pour augmenter son efficacité*, détaille Pierre Rion. *Des KPI (Key Progress Indicators) ont été assignés à chaque mesure, pour en mesurer objectivement la progression*".

Selon nos interlocuteurs, quels critères retenir pour considérer que la stratégie du numérique est une réussite : "*Quand le secteur du numérique wallon aura un poids conséquent dans l'économie wallonne*, répond Benoit Hucq. *Quand plus aucun chef d'entreprise ne doutera de l'importance du numérique et aura réfléchi sur son implémentation dans son entreprise. Quand les services publics fonctionneront presque sans papier. Quand le numérique sera au cœur du programme et du fonctionnement des écoles*". "*Et quand*, ajoute Pierre Rion, *les investisseurs privés prendront le relais ou accompagneront plus massivement des investisseurs publics dans le numérique*".

"*Bien sûr, ce n'est pas un chemin sans embûche*, poursuivent en chœur nos interlocuteurs. *Mais il faut placer la barre haut pour nourrir la grande ambition qui est la nôtre de faire de la Wallonie un eldorado numérique*". On ne peut mieux conclure. ■

PUBLI-RÉDACTIONNEL

L'information brevet, un outil d'aide à la décision

ET SI LE BREVET REPRÉSENTAIT AUTRE CHOSE QU'UNE SOURCE DE COÛTS, UNE PROCÉDURE ET UNE OBLIGATION DE DIVULGATION DE SES INVENTIONS ? DÉCOUVRONS UN ASPECT ENCORE MÉCONNU PAR NOS PME.

Pour avoir un temps d'avance sur ses concurrents, l'entreprise s'informe en analysant le marché, en collectant de l'information sur internet, dans des publications scientifiques ou commerciales, dans des rapports d'activité. Dans le meilleur des cas une veille a été mise en place. Les brevets sont-ils pour autant pris en compte comme sources d'informations validées et formatées ?

Les brevets contiennent de l'information technique (la description d'une invention) et légale (le périmètre de la protection conférée au titulaire) mais aussi de l'information à caractère stratégique qui va permettre à un décideur dans l'entreprise de prendre des décisions.

En recourant aux bases de données de brevets et aux outils de visualisation et d'analyse statistique de données, l'entreprise aura à disposition des informations sur les tendances technologiques dans son secteur d'activités, sur la stratégie de protection de ses concurrents et notamment les pays où les inventions sont protégées. Il s'agit d'une photographie de l'activité brevet, ce qu'on peut résumer par "*Dis-moi ce que tu as breveté, je te dirai ce que tu comptes faire*". Car breveter est une indication révélatrice d'une démarche stratégique que tout décideur pourra croiser avec des études de marché, des benchmarkings, du reverse engineering ou des enquêtes sur le terrain.

D'outil de protection, le brevet devient un outil d'aide à la décision dont le chef d'entreprise ne devrait plus se passer. ■

PICARRÉ
PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

AERO BOOSTERS

PARTENAIRE TECHNOLOGIQUE

Safran Aero Boosters conçoit, développe et produit des compresseurs basse pression, des équipements et des bancs d'essais pour la propulsion aéronautique et spatiale. La société équipe la plupart des avions civils en service ainsi que le lanceur européen Ariane. Implanté à Liège (Belgique), Safran Aero Boosters emploie 1450 personnes et dispose de 2 filiales aux États-Unis.

safran-aero-boosters.com
@SafranAeroBoost
Safran Aero Boosters

SAFRAN

Bancontact

Le leader du marché belge en matière de paiement électronique étend son application mobile et revisite son logo

EN 2016, BANCONTACT EST INCONTOURNABLE DANS LE PORTEFEUILLE DE CHAQUE BELGE. L'AN DERNIER, PAS MOINS DE 1,31 MILLIARD DE TRANSACTIONS ONT ÉTÉ RÉALISÉES AVEC BANCONTACT, QUE CE SOIT À PARTIR D'APPAREILS FIXES (TERMINAUX DE PAIEMENT ET ORDINATEURS DE BUREAU) OU MOBILES (SMARTPHONES ET TABLETTES), SOIT 5,2% DE PLUS QUE L'ANNÉE PRÉCÉDENTE.

Bancontact est le **système de paiement le plus populaire** en Belgique, c'est ce qu'il ressort d'une récente enquête menée auprès de 1.000 Belges et organisée par le bureau d'études de marché iVox en décembre 2015. Bancontact se démarque plus particulièrement par sa facilité d'utilisation, sa rapidité et sa sécurité.

Bancontact est perçu comme un système de qualité, fiable et est aussi apprécié lorsqu'il est question **d'innovation de paiements**. En deux ans, l'appli Bancontact est devenue la norme en matière de paiements mobiles en Belgique : elle est la seule application de paiement à être soutenue par 20 banques[1], ce qui la rend disponible pour 99% des utilisateurs d'une carte Bancontact.

Depuis début avril, il est en outre possible de relier plusieurs cartes de banque à l'appli Bancontact, ce qui est une première, mais l'appli offre également de nombreuses autres fonctionnalités. Ainsi lorsque vous effectuez un achat via l'environnement mobile d'un commerçant partenaire, le lien avec l'appli Bancontact est automatiquement établi. Vous pouvez par exemple charger du crédit d'appel chez Mobile Vikings et Base ou payer vos tickets de cinéma chez Kinépolis.

L'horeca voit également apparaître les premières applications (Ordr, par exemple) permettant de réaliser des paiements à l'aide de l'appli Bancontact. De plus, sept banques – Belfius, BNP Paribas Fortis, CBC, Fintro, Hello Bank, ING et KBC – ont intégré l'appli Bancontact à leurs applications bancaires. D'autres devraient leur emboîter le pas.

"*Bancontact est le seul outil de paiement belge que vous pouvez utiliser dans des magasins physiques, online ou via des applications mobiles ou pour rembourser des amis après une sortie*, explique Kris De Ryck, CEO de Bancontact Company. *Les commerçants peuvent aisément intégrer ces différentes méthodes de paiement en un seul système. Cette approche «multicanal» est unique en Belgique*".

Le nombre de lieux acceptant les paiements mobiles avec l'appli Bancontact croît de semaine en semaine. Certains acteurs d'envergure comme Base, Colruyt, Décathlon, Doccle, JBC, Kinépolis, Krëfel, Mobile Vikings, la Loterie Nationale et la SNCB acceptent d'ores et déjà les paiements mobiles via l'appli Bancontact.

Qui dit changement du contexte de paiement, dit égale-ment **nouveau nom** : «BANCONTACT/MISTER CASH» est devenu «BANCONTACT». Clair et net, comme le «paiement nouveau» doit l'être. En 2015, Bancontact a enregistré 27 millions de paiements effectués par le biais de sites web ou d'appareils mobiles. Il s'agit d'une **augmentation de 30,7%** par rapport à 2014. Le montant moyen des paiements en ligne est passé, en un an, de 59 à 62 euros par transaction.

Dans les magasins physiques, les Belges règlent en outre de plus en plus de petits montants avec Bancontact. Entre 2013 et 2015, Bancontact a constaté une augmentation de 31% des transactions pour des montants compris entre 0 et 15 euros effectués à l'aide d'une carte Bancontact.

En 2016, Bancontact a décidé de combiner sa longue expérience à sa recherche continue d'innovation. Cette démarche a permis au leader du marché de devancer nettement les nouveaux acteurs d'un marché du paiement en rapide évolution. A titre d'exemple, Bancontact expérimente actuellement le **«shopping en vitrine» par le biais du smartphone («windowshopping»)**. Une technique permettant d'acheter un produit, même quand le magasin est fermé, en scannant un QR code en vitrine, en validant l'achat via appli mobile et en étant livré à domicile.

(1) ABK Bank, Argenta, AXA Banque, Banque J. Van Breda, Belfius, Beobank, BNP Paribas Fortis, bpost bank/bpost banque, CBC Banque, CPH Banque, Crelan, Deutsche Bank, Fintro, Hello Bank!, ING Belgique, KBC Banque, Keytrade Bank, Nagelmackers, Record Bank, VDK Spaarbank.

Bancontact

e-Commerce

Economie digitale et digitalisation de l'économie

INNOVATION, NOUVELLES TECHNOLOGIES, NOUVELLES HABITUDES DE CONSOMMATION, NOUVEAUX CANAUX DE DISTRIBUTION, CONTEXTE ÉCONOMIQUE EN PLEINE MUTATION : LES ENTREPRISES BELGES VOIENT LES DÉFIS SE MULTIPLIER DEPUIS QUELQUES ANNÉES. SI LE SHOPPING EN LIGNE FAIT RECETTE, LE B2B REPRÉSENTE ÉGALEMENT UNE OPPORTUNITÉ À NE PAS NÉGLIGER. LE TRAIN DE L'E-COMMERCE WALLON EST SUR LES RAILS.

par Yves-Etienne MASSART

Plusieurs études le confirment : près de 75% des consommateurs belges de plus de 15 ans ont effectué au moins un achat en ligne au cours de l'année dernière. Traduit en chiffre d'affaires pour le secteur de l'e-commerce belge, cela représente un montant de plus de 8 milliards. Un enjeu économique énorme ! Avec un tel pourcentage, le consommateur belge a intégré la moyenne européenne et se positionne même désormais dans le haut de la fourchette. Une évolution spectaculaire, car la progression dépasse les 30% par rapport à 2014.

Une surprise ? Pas vraiment pour les observateurs : depuis 3 ans, la tendance était à la hausse, mais moins spectaculaire. Elle était de 17% en moyenne, d'année en année, de quoi inscrire le consommateur belge dans un mouvement de résorption de son retard. C'est donc l'ampleur du bond de 2015 qui a surpris les spécialistes. Le secteur espérait passer de 6,3 milliards de chiffre d'affaire à 7 milliards. Mais même dans ses prévisions les plus optimistes, il n'avait pas imaginé une progression de 2 milliards, puisque les compteurs se sont arrêtés finalement à 8,2 milliards. Le dernier trimestre, dopé par les fêtes, a boosté les achats en ligne.

Produits et services

Pour la seule période d'octobre à décembre, les Belges ont en effet dépensé 2,17 milliards d'euros, ce qui représente plus de 22 millions d'actes d'achat, avec un panier moyen d'un peu moins de 100 euros, 97 pour être précis. Dans l'étude réalisée par GfK pour le compte du secteur, les voyages trônent en tête des plus gros succès : billets d'avion, réservation d'un hébergement et voyages all-in : voilà les services les plus achetés en 2015. Si l'on cible plus spécifiquement le dernier trimestre, les médias et le divertissement ont cartonné.

Une constante : les services, de façon générale, sont moins achetés que les produits. Le rapport est grosso modo de 30%-70%. Par contre, les services représentent les dépenses les plus importantes : 58% du montant des dépenses contre 42% pour les produits. Côté produits justement, les jouets sont très prisés parmi les achats en ligne, tout particulièrement au 4e trimestre où se concentrent 53% des achats en la matière.

Le début d'année 2016 a suivi la tendance, en commençant avec un nouveau record pour les ventes en ligne : le consommateur belge a dépensé près 2,3 milliards d'euros au cours du premier trimestre de 2016. Cela représente une hausse de 9% par rapport à la même période l'année dernière. Les catégories ayant le plus progressé en termes du nombre d'achats par rapport au premier trimestre de 2015 sont les jouets, l'électronique et la catégorie Média & Divertissement.

Le profil de l'acheteur en ligne ne diffère pas vraiment de celui de ses homologues européens. On le retrouve principalement dans la tranche d'âge assez large des 20-49 ans et les achats sont réglés soit via carte de crédit ou via carte Bancontact. Mais là aussi, les choses évoluent : le début 2016 a enregistré un glissement. La carte de crédit est toujours le mode de paiement le plus populaire et est utilisée pour 51% des achats. Ce chiffre représente toutefois un léger recul par rapport à la même période l'année dernière (53%). Bancontact en ligne est le mode de paiement qui gagne le plus de terrain, en passant de 40 à 45%.

Pépites belges

Même si la Belgique est un petit pays et donc un petit marché et que donc que l'offre belge est inférieure à l'offre étrangère, les entreprises belges actives dans ce secteur font bien mieux que tirer leur épingle du jeu.

→ SUITE EN PAGE 36

→ SUITE DE LA PAGE 35

> LE SECTEUR DE L'E-COMMERCE IDENTIFIE QUELQUES PÉPITES NOIR-JAUNE-ROUGE, QUI S'EXPORTENT TRÈS BIEN EN LIGNE, NOTAMMENT DANS LES SECTEURS DE L'HABILLEMENT, DES LOISIRS, DE LA SANTÉ, DE LA JARDINERIE...

Les clients belges achètent davantage sur des sites étrangers (Amazon en tête), mais le secteur identifie quelques pépites noir-jaune-rouge, qui s'exportent très bien en ligne. On les retrouve dans les secteurs de l'habillement, des loisirs, de la santé, de la jardinerie, etc.

Ceci dit, des voix se font entendre pour que les entreprises belges ne ratent pas le train de l'e-commerce, notamment dans le B2B. Il faut revoir quantité de processus et s'adapter, de la prise de commande à la livraison.

La technologie est là, l'offre spécifique, et la nature même de ces activités permet beaucoup de souplesse sur le plan stratégique : commencer petit avant de faire des choix rapides. Soit arrêter tant qu'il est encore temps si cela ne fonctionne pas ou passée la surmultipliée pour se développer vite en cas de succès.

L'e-commerce ne se limite pas à la création d'une boutique en ligne. Les technologies numériques ouvrent de nouvelles portes : médias sociaux, forums de discussion ont aussi un rôle à jouer pour compléter la présentation des produits, cerner les attentes, suivre les commentaires d'utilisateurs, les questions de potentiels clients et donc être davantage en phase et à l'écoute du marché.

Et, au final, progresser toujours plus en élaborant des stratégies innovantes et une offre toujours plus ciblée, pour ne pas dire personnalisée, individualisée.

Emplois en jeu

L'enjeu est de taille pour toute l'économie belge. Début 2016, Comeos a évalué que la concurrence des sites étrangers sur notre territoire coûterait au secteur 3 milliards d'euros de chiffre d'affaires et 10.000 emplois ! Une part de chiffre d'affaires échappe aux enseignes belges et un potentiel de 10.000 emplois serait en jeu.

Comeos citait une série de handicaps : coûts salariaux, flexibilité de l'emploi, absence d'une plateforme de paiement de référence et coût des transports de marchandises. Depuis, quelques avancées ont été enregistrées : le Tax Shift doit réduire progressivement le handicap des coûts salariaux, le gouvernement a planché sur le problème du travail de nuit, avec à la clé un accord en fin d'année 2015. Les défis ne manquent donc pas. ■

10 pistes pour stimuler l'e-commerce wallon

Courant 2015, la Maison de l'Entreprise, Google et l'Agence du Numérique ont tenté de décrypter la situation du secteur en Wallonie afin de dégager des pistes d'action concrètes dans le cadre du Printemps Numérique. Les participants à la table ronde avaient alors évoqué les pistes suivantes:

1. Réduction des charges patronales pour les vendeurs en ligne.
2. Réduction des coûts du travail de nuit et de week-end pour concurrencer les pays voisins.
3. Harmonisation de la TVA au sein des pays de la zone euro pour simplifier/favoriser la vente en ligne internationnale.
4. Améliorer l'accès au financement des porteurs de projets, les business angels spécialisés dans le domaine s'avérant trop peu nombreux en Wallonie.
5. Organisation d'initiatives telles que la semaine de l'e-commerce (conférences, échanges de bonnes pratiques, business meeting en vue de créer des partenariats, etc.) ou le plan gratuit d'accès au mobile pour les indépendants durant un temps limité comme proposé dans le Plan Numérique du Ministre fédéral Alexander De Croo.
6. Structuration, monitoring et cartographie du secteur de l'e-commerce de manière à augmenter la lisibilité de l'offre.
7. Intégration transversale du numérique dans toute forme d'apprentissage parallèlement à un enseignement des mutations socio-économiques induites par les usages du numérique.
8. Favoriser le développement de sociétés spécialisées en accompagnement de projets e-business au long cours.
9. Viser l'amélioration des sites e-commerce existants sur le plan des fonctionnalités, de la sécurité et du respect prescrits légaux.
10. Les participants suggèrent en outre, la mise en ligne d'un outil méthodologique simple et convivial permettant une auto-évaluation des porteurs de projets quant aux points stratégiques à envisager en amont et à la viabilité du projet en aval.

Payer en ligne ?
Laissez vos clients régler leurs achats avec l'appli Bancontact !

Avec l'appli Bancontact, vos clients paient plus vite que jamais. Simplement en scannant un code QR sur votre webshop avec leur smartphone ou leur tablette. S'ils font leur shopping avec l'appareil sur lequel l'appli est installée, c'est encore plus rapide : entrer le code PIN et c'est réglé !

Vous aussi désirez offrir à vos clients l'option de paiement la plus rapide ?
Rendez-vous sur bancontact.com/eshop

Bancontact

Relations Entreprises / Universités

LIEU, la porte d'entrée des entreprises vers les universités

LE RÉSEAU LIEU (LIAISON ENTREPRISES UNIVERSITÉS) A POUR MISSION D'AMÉLIORER LES RELATIONS ENTRE LES UNIVERSITÉS, LES HAUTES-ÉCOLES (HE) ET LES ENTREPRISES EN MUTUALISANT LES RESSOURCES DES DIFFÉRENTS SERVICES D'INTERFACE, AUSSI APPELÉS KNOWLEDGE TRANSFER OFFICES (KTO). QUE FONT PLUS PRÉCISÉMENT LES INTERFACES ? QUELLE EST LA PLUS-VALUE DE LIEU ? QUELLES SONT SES AMBITIONS POUR LE FUTUR ? FAISONS LE POINT AVEC OLIVIER VANDE VYVER, DIRECTEUR OPÉRATIONNEL DU RÉSEAU LIEU.

propos recueillis par Didier PAQUOT

MateriaNova
MATERIALS R&D CENTRE
FUTURE MATERIALS MADE BY TODAY'S PEOPLE
ADVANCED MATERIALS & SOLUTIONS FOR ENERGY APPLICATIONS
INNOVATIVE AND SUSTAINABLE POLYMERIC MATERIALS
CELLS FOR MATERIALS & MATERIALS FOR CELLS
MULTIFUNCTIONAL SURFACES
LIFE CYCLE THINKING

Olivier VANDE VYVER, Directeur opérationnel du Réseau LIEU

DYNAM !SME : Qu'est-ce qu'une interface université/HE - entreprises ?

Olivier VANDE VYVER : *La mission d'une interface est de mettre en œuvre la troisième mission de l'université, à savoir le service à la société. Les interfaces s'occupent des relations entre les universités, les hautes-écoles et le monde économique. D'une part, elles aident les chercheurs à valoriser leurs résultats scientifiques, par exemple par la création de spin-offs ou la vente de licences. D'autre part, les interfaces sont à l'écoute des besoins des entreprises et s'attachent à y répondre, principalement à travers des collaborations partenariales. Ces besoins sont de natures différentes : ils peuvent prendre la forme d'une prestation de services (tests, analyses, formation, conseil...) ou d'un projet de recherche collaborative ; ils peuvent également concerner des domaines très variés et ainsi être d'ordre technologique, scientifique, organisationnel, etc.).*

On entend aussi parler de TTO (Technology Transfer Office), de KTO (Knowledge Transfer Office), ces organismes sont-ils différents des interfaces ?

Non, mais chaque université organise son interface de manière autonome, d'où les dénominations différentes, souvent historiques. Ils poursuivent cependant le même objectif. La dénomination actuelle au niveau international et que nous avons adoptée dans le cadre de LIEU est KTO (Knowledge Transfer Office) : elle inclut à la fois le transfert de connaissances et de technologies, issues des sciences «exactes» et des sciences humaines.

Venons-en justement à LIEU, un nouvel organisme en plus des KTO ?

Non, pas du tout. Le réseau LIEU assure une coordination entre les différents KTO depuis une quinzaine d'années. Il permet de mutualiser les ressources et s'efforce de rendre plus lisible pour les entreprises l'offre des laboratoires académiques, en étant un point de contact centralisé pour les entreprises. LIEU a comme première mission de tenir les entreprises informées des possibilités technologiques et de l'état de l'art dans leur secteur. A la demande d'une entreprise, LIEU peut fournir un inventaire complet des compétences et équipements disponibles dans les unités de recherche des universités et HE de la Communauté française.

→ SUITE EN PAGE 40

MateriaNova
MATERIALS R&D CENTRE

FUTURE MATERIALS MADE BY TODAY'S PEOPLE

MATERIA NOVA, LE PARTENAIRE PRIVILÉGIÉ POUR RELEVER VOS DÉFIS TECHNOLOGIQUES !

Pour assurer leur croissance, les entreprises développent sans cesse de nouveaux produits, directement issus d'innovations technologiques. Ces innovations sont le fruit de longues années de recherche menées, entre autres, par les experts scientifiques de Materia Nova, dans des domaines aussi variés que la biotechnologie, les surfaces multifonctionnelles, l'énergie et les matériaux durables. Materia Nova, c'est aussi une plateforme moderne d'analyse et caractérisation, et une approche éco-responsable de l'innovation à travers son service d'analyse de cycle de vie.

LA MISSION DE MATERIA NOVA

Materia Nova accompagne les entreprises dans leurs recherches et favorise le transfert technologique du monde académique vers l'industrie. Ce transfert permet aux grandes entreprises de tester concrètement les solutions issues de la recherche, du laboratoire à l'échelle pilote, avant de les déployer à un niveau industriel.

Les plus petites sociétés, qui composent le terreau économique local, profitent aussi de ces avancées technologiques pour enrichir leur offre de produits et de services.

Aujourd'hui, ce transfert technologique peut s'effectuer via deux filiales : IONICS, spécialisée dans les traitements de surface et NANO4, active dans les nanomatériaux.

L'ÉQUIPE

Pour relever les défis qui lui sont proposés, Materia Nova s'appuie sur une équipe de près de 80 experts scientifiques qui entretient d'étroites collaborations avec plus de 300 spécialistes externes dans des centres de recherche et des universités, tant en Belgique qu'à l'étranger.

MATERIA NOVA AUJOURD'HUI, C'EST...

90 collaborateurs.

Une organisation flexible et agile capable de relever de vrais défis.

Une localisation unique au centre de l'Europe.

Des partenaires en Belgique et à l'international parmi les plus grands opérateurs du monde industriel.

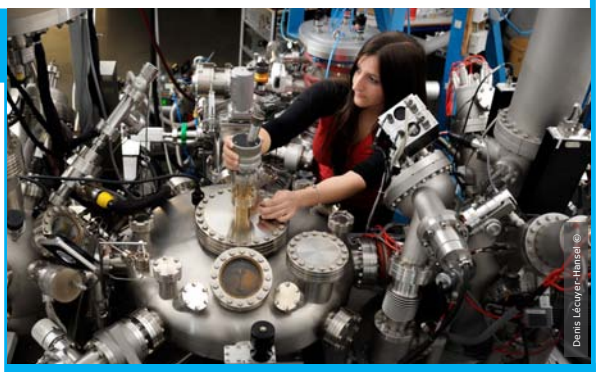

Avenue Nicolas Copernic, 1 - 7000 Mons
+32 65 55 49 02
info@materianova.be
www.materianova.be

→ SUITE DE LA PAGE 39

De la sorte, l'entreprise n'a pas besoin de contacter toutes les universités pour connaître ce que chacune peut lui offrir. La deuxième mission est de rencontrer les entreprises pour capter leurs besoins en matière de recherche, et de favoriser la rencontre entre le monde industriel et le monde de la recherche. La troisième mission de LIEU est d'accompagner l'entreprise dans sa collaboration avec une ou plusieurs unités de recherche. Concrètement, cela signifie : une analyse de la demande, une sélection des expertises et des équipements scientifiques pouvant répondre à cette demande, une aide au montage du projet, un support juridique en matière de propriété intellectuelle et enfin un suivi du projet. Bref, un accompagnement tout au long du processus qui permet d'atténuer le risque d'innovation pour l'entreprise. Dans le cadre des appels à projets de la région et des pôles de compétitivité, LIEU assure la concertation universitaire nécessaire au montage des projets de recherche orientée.

Mais peut-on encore s'adresser aux KTO directement ?

Bien sûr, si l'entreprise a déjà établi un contact privilégié avec une université, elle a tout intérêt à se tourner directement vers le KTO.

Mais si le KTO de l'université à qui s'est adressée l'entreprise ne peut répondre à sa demande ?

Au cas où ils n'ont pas une réponse adaptée, les KTO s'engagent à aiguiller les demandes vers les autres universités (ou centres de recherche agréés).

Cela fonctionne-t-il ?

Oui cela fonctionne depuis 3 ou 4 ans, grâce au projet MIRVAL, financé par la Région et le FSE ; et conscients qu'il y a encore une marge de progrès, nous poursuivons nos efforts en ce sens.

Quelques chiffres sur ces coopérations universités/HE entreprises ?

Le réseau LIEU peut orienter les entreprises vers les 10.000 chercheurs et académiques en recherche fondamentale et appliquée que comptent les universités francophones. En 2015, il y a eu 470 contrats de recherche appliquée (dont 186 financés tout ou partie par le privé), 91 transferts de technologie, 121 dépôts de brevets et la création de 14 spin-offs.

Comment LIEU va-t-il s'y prendre pour être mieux connu des entreprises ?

LIEU est un point de contact, une courroie de transmission et un service d'accompagnement aux entreprises. Pour encore plus de visibilité, nous allons notamment faire évoluer nos événements «Lab'InSight» (rencontre qui rassemble chercheurs et entreprises sur un domaine ciblé) vers des événements à plus petite échelle, encore plus ciblés, et construire, à partir de ces événements, une relation de confiance sur le long terme entre les entreprises et les chercheurs, transformer des relations ponctuelles en des relations suivies. Nous allons aussi faire évoluer notre site internet pour rendre plus claires et plus visibles les opportunités technologiques de nos laboratoires. Les opportunités technologiques laisseront la porte ouverte à des collaborations suivies entre entreprises et laboratoires. Plus globalement, LIEU et les KTO vont se mettre encore plus à l'écoute des entreprises pour répondre le plus précisément possible aux demandes et besoins propres à chacune d'entre elles.

INFOS : Olivier VANDE VYVER (director@reseaulieu.be) ou sur www.reseaulieu.be et www.labinsight.be.

PUBLI-RÉDACTIONNEL

SynHERA prend le relais de l'ADISIF Interface pour offrir à toutes PME, la Recherche et l'Innovation de l'ensemble des Hautes Écoles

SYNHERA, ANCIENNEMENT ADISIF INTERFACE, COORDONNE LE RÉSEAU DES HAUTES ÉCOLES EN MATIÈRE DE RECHERCHE APPLIQUÉE. CE RÉSEAU D'EXPERTS EN INNOVATION TECHNOLOGIQUE ET SOCIALE ISSU DES HAUTES ÉCOLES DE LA FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES REGROUPE PLUS DE 500 CHERCHEURS QUI ŒUVRENT AU SERVICE DES ACTEURS ÉCONOMIQUES ET SOCIAUX. IL DONNE AINSI À LA RECHERCHE APPLIQUÉE UN VÉRITABLE IMPACT SUR LE DÉVELOPPEMENT SOCIO-ÉCONOMIQUE RÉGIONAL.

Soutenu et reconnu depuis de nombreuses années par la RW et le FSE et depuis peu certifié ISO 9001, SynHERA a pour mission d'amplifier les synergies en matière de Recherche Appliquée entre les Hautes Écoles et les Entreprises. Il accompagne les entreprises dans leurs innovations et leurs recherches et développements, en leur facilitant l'accès aux compétences scientifiques des Hautes Écoles.

Chaque jour, via son réseau, SynHERA met en œuvre des solutions innovantes. Une enquête menée en décembre 2014 auprès des entreprises partenaires a montré que 63% des projets de recherche en partenariat avec une Haute École donnent lieu à une exploitation des résultats par l'entreprise partenaire ! Des chiffres plus qu'encourageants.

En Fédération Wallonie-Bruxelles, les 20 Hautes Écoles qui constituent SynHERA sont réparties en 7 catégories d'enseignement, riches en projets de recherche technique, agronomique, sociale, pédagogique, paramédicale, économique, ou encore artistique.

Les projets de recherche sont nombreux et diversifiés. Citons quelques exemples : une application smartphone pour étudier la mobilité, une hydrolienne qui permet de produire de l'électricité sur de petits cours d'eau, la création d'un complément alimentaire pour traiter le pré-diabète ou encore le développement d'un fromage végétal, l'amélioration de l'insertion professionnelle des jeunes. Autant de projets variés qui permettent de développer de nouveaux produits ou services au bénéfice de la société !

Découvrez l'ensemble des services offerts sur le site : www.synhera.be

SYNHERA
l'efficacité d'un réseau

Coatings Research Institute

Powered by CoRI

Your accelerated coating industrialization

CoRI et GO2M : des équipes complémentaires en Belgique et en France

Le CoRI est présent à la fois en Belgique mais également sur le marché européen avec une très forte croissance en France. Il se distingue sur le marché des centres de recherche collectifs par ses fortes compétences en formulation. Pour prendre en compte les exigences d'un marché européen des Coatings en constant développement, et dans le but de couvrir toute la chaine de valeur du processus d'innovation, depuis la génération d'idées jusqu'à l'industrialisation, le CoRI, a décidé tout à la fois de créer Go2M, d'étoffer ses équipes, de se doper d'équipements complémentaires et d'installer une filiale française à Go2M.

Le CoRI a, depuis toujours, des engagements forts pour favoriser les échanges technologiques auprès de ses membres. Les activités de recherche collective du CoRI sont reconnus comme une source d'innovations technologiques et d'appui pour le développement des entreprises

CoRI et Go2M : 2 structures complémentaires pour accélérer la mise sur le marché d'idées innovantes

CoRI et Go2M travailleront avec l'ensemble des acteurs du secteur, à savoir les fournisseurs de matières premières, les fabricants de peinture, d'encres et d'adhésifs, les applicateurs professionnels, les utilisateurs industriels jusqu'aux utilisateurs finaux sans oublier les prescripteurs.
Ils seront actifs principalement dans les secteurs suivants :

- La construction (du résidentiel, tertiaire au secteur public) avec par exemple le développement de nouvelles générations de peintures et vernis pour le traitement des châssis et la remise en état de dégâts localisés, de revêtements optiquement actifs qui favorisent les économies d'énergie (toitures, vitrages, façades, ...), de revêtements pour faciliter l'entretien aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur (anti-graffiti, auto-réparant...),
- L'industrie qui reprend notamment le développement de peintures poudres y compris leur utilisation dans des domaines comme la plasturgie et l'ameublement, les encres pour l'industrie de l'emballage, et les vernis pour les machines-outils, la cosmétique, l'industrie du luxe, ...
- Les infrastructures, de la peinture routière intelligente, aux éoliennes off-shore et on-shore, aux terrains de sport, aux pipe-lines (inspection NACE, corrosion, développement de contraintes internes dans les structures, vieillissement accéléré, ...)
- Les transports, des bateaux de plaisance, aux trains voire à l'industrie aéronautique, ...

CoRI et Go2M : Des laboratoires, expertises & formations complémentaires

Que ce soit sur Bruxelles avec son laboratoire d'analyse et d'essais accrédité ISO17025 ou sur Paris avec son laboratoire ISO9001, CoRI et Go2M proposent aux professionnels du secteur leurs laboratoires, dotés d'équipement d'analyse (IR, UV, ...) ou d'application et de formulation. Ces laboratoires peuvent aussi bien réaliser de la caractérisation et de la compréhension physico-chimiques des matières premières, mais également des tests d'application, de la formulation et la réalisation de patch d'essai, jusque 100 kg.

Cette nouvelle structure vous offre également des expertises complémentaires, de l'expert en réglementation aux analystes et laborantins, mais aussi des inspecteurs NACE et des auditeurs accrédités pour les différents labels de qualité.

Ils vous communiqueront leur savoir-faire au travers de formation intra-muros ou sur votre site, large programme de formation allant de l'approche académique de la peinture et de la caractérisation jusqu'aux travaux pratiques de préparation des surfaces et la mise en application des revêtements.

Tout en s'appuyant sur les expertises du CoRI, et de par ses métiers, Go2M jouera ainsi un rôle clé auprès des industriels afin de réduire les risques liés à la mise sur le marché de produits innovants et performants mais également pour en réduire le temps d'introduction sur les marchés.

CoRI : Avenue Pierre Holoffe 21,
1342 Limelette Belgique
Téléphone +32 2 653 09 86

Go2M Belgique : Avenue Pierre Holoffe 21,
1342 Limelette Belgique
Téléphone +32 2 653 09 86

Go2m France : 21 Boulevard Ney,
75018 Paris, France
Téléphone +33 1 40 38 05 06

Une nouvelle forme de rapport avec les utilisateurs

Living Labs in Wallonia

L'IMPLICATION DES UTILISATEURS EST UN POINT D'ANCRAGE ESSENTIEL POUR LA BONNE DIFFUSION DES INNOVATIONS TECHNOLOGIQUES. LES UTILISATEURS RESTENT CEPENDANT ENCORE INSUFFISAMMENT IMPLIQUÉS PAR LES ENTREPRISES DANS LEUR CYCLE DE DÉVELOPPEMENT DE NOUVEAUX PRODUITS OU SERVICES. RÉCEMMENT, LES APPROCHES LIVING LAB ONT FAIT LEUR APPARITION. ELLES PERMETTENT DE METTRE EN PLACE LES BASES MÉTHODOLOGIQUES ET OUTILLÉES POUR RENFORCER L'INTÉGRATION DE L'UTILISATEUR ET MAXIMISER L'IMPACT DE LA R&D.

par Nicolas DEVOS, CETIC

Depuis près de vingt ans, des recherches mettent en évidence l'importance de l'implication des utilisateurs dans le développement d'un nouveau produit ou service et ses intérêts concrets en termes de satisfaction et d'appropriation des nouvelles solutions.

En pratique, les produits et les services en T.I.C. sont souvent perçus comme peu conviviaux avec 75% des consommateurs jugeant que l'usage des T.I.C. induit un niveau de stress accru.

Parmi les raisons pouvant expliquer un tel constat, on remarque le fait que l'initiation et l'exécution des projets de R&D se fait traditionnellement dans des environnements de R&D fermés, où les interactions avec les utilisateurs sont trop peu fréquentes, biaisées ou arrivent trop tard dans le processus d'innovation. Les équipes de développement d'un projet sont souvent peu conscientes des réalités du terrain, des habitudes de consommation et des contraintes des utilisateurs auxquels ils s'adressent. En effet, la représentation des utilisateurs est souvent indirecte. Dans la plupart des cas, le concepteur se base sur sa propre expérience pour prendre ses décisions. Parfois, le concepteur fait appel à un expert, c'est-à-dire une personne supposée avoir une connaissance particulière des utilisateurs. Enfin, le concepteur peut se baser sur des solutions déjà existantes, soit pour préjuger des compétences et habitudes des utilisateurs, soit pour s'en différencier dans le cas de produits peu appréciés. Ainsi, des erreurs d'appréciation sont souvent commises par l'équipe de développement et celles-ci sont souvent découvertes trop tard dans le cycle de vie du projet.

La multidisciplinarité étendue jusqu'à l'utilisateur

Le concept de multidisciplinarité, c'est-à-dire la combinaison d'expertises différentes au sein d'un projet de développement, est de plus en plus communément mis en place. Ainsi, les collaborations entre analystes, développeurs et designers sont de plus en plus étroites. Cependant, celles-ci ne s'étendent pas toujours jusqu'à l'utilisateur, qui est pourtant le meilleur expert des solutions dont il a besoin.

L'implication des utilisateurs est donc stratégique, mais pas encore systématique. En pratique, cette implication semble coûteuse pour l'entreprise. Il est en effet nécessaire d'identifier et de motiver les potentiels utilisateurs, de concevoir et de piloter les interactions avec ceux-ci et, enfin, d'analyser et de restituer les résultats. En plus de l'investissement en temps, l'implication des utilisateurs requière l'utilisation de méthodologies spécifiques pour maximiser et objectiver les résultats obtenus.

L'approche Living Lab

Les méthodologies d'implication utilisateurs constituent le cœur de l'approche Living Lab, qui soutient un processus d'innovation «porté par l'utilisateur». L'utilisateur participe ainsi comme co-concepteur de la démarche de recherche et d'innovation.

En Wallonie, l'initiative «Living Labs in Wallonia» regroupe les Living Labs wallons mis en place. Avec cette nouvelle approche, les entreprises peuvent bénéficier d'une expertise de pointe dans l'implication de l'utilisateur dans les différentes phases d'un projet de R&D : de l'idéation et l'identification des besoins à la validation, sous forme de tests et d'expérimentations en conditions réelles ; en passant par le design de la solution et le prototypage.

L'implication des utilisateurs permet de raffiner les services offerts par une nouvelle solution afin que ceux-ci correspondent au mieux à ses besoins et ses habitudes. Elle réduit le risque et les coûts du développement d'un nouveau produit ou service.

Solutions mises en place par les Living Labs

ATELIER EXPLORATOIRE
Stimulation et émergence d'idées à partir desquelles un projet pourra se construire (identification des besoins)

ATELIER DE CO-CRÉATION
Identification avec les utilisateurs de scénarios d'usage d'un produit ou service et co-conception de solutions

ATELIER D'EXPÉRIMENTATION
Tests de solutions (ou de prototypes) en conditions réelles et évaluation de l'expérience utilisateur

VEILLE THÉMATIQUE
Suivi des nouveaux modes de production et de consommation, et des tendances technologiques

Les avantages de l'approche Living Lab

- Mise à disposition d'une communauté d'utilisateurs existante
- Mobilisation et encadrement des participants
- Sélection et mise en place de méthodologies d'animation d'ateliers
- Mise à disposition d'environnements de tests en conditions réelles
- Méthodologies de récolte de données utilisateurs
- Restitution et analyse des résultats

Les avantages de l'implication des utilisateurs

- Meilleure appropriation des produits et des services par les utilisateurs
- Connexion plus riche avec les utilisateurs permettant d'enrichir le processus d'innovation dans son ensemble
- Meilleure confiance de l'utilisateur dans les produits ou services
- Réduction des cycles de développement et de mise sur le marché de produits et services
- Réduction des risques de développement et accroissement de la productivité. ■

Atelier de co-création Médecin-Patient, piloté par le WeLL

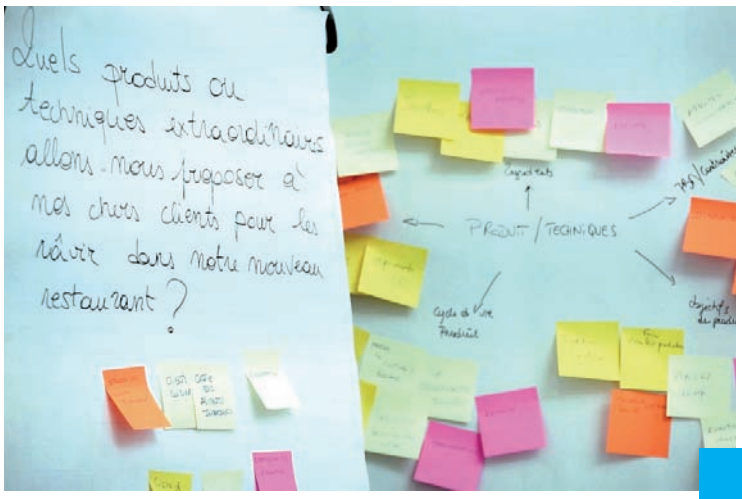

Atelier exploratoire sur le futur du restaurant, piloté par le SGL

LIVING LAB, laboratoire d'usage et d'innovation sociale

Un Living Lab est une méthode de recherche en innovation ouverte qui vise le développement de nouveaux produits et services. L'approche promeut un processus de co-création avec les utilisateurs finaux dans des conditions réelles et s'appuie sur un écosystème de partenariats public-privé-citoyen. Un Living Lab soutient une méthodologie d'innovation ouverte «portée par l'utilisateur».

La démarche LIVING LABS en Wallonie

Living labs in Wallonia est une initiative de Creative Wallonia qui rassemble et soutient des Living Labs wallons. Dans le cadre de Creative Wallonia, le Gouvernement wallon a confié au CETIC la mission de coordination du déploiement de projets pilotes de Living Lab, à savoir le Wallonia e-Health Living Lab (Living Lab en e-Santé, porté par le WSL, Liège) et le Smart Gastronomy Lab (Living Lab en agro-alimentaire, porté par l'ULg-Gembloux). Depuis mai 2016, le cluster «Living Labs in Wallonia» est reconnu comme membre d'ENoLL, le réseau européen des Living Labs.

LIVING LABS in Wallonia

*Vous retrouverez toutes les informations et les points de contact sur **www.livinglabsinwallonia.be**.*

Formation

L'innovation, ce n'est pas que l'innovation «produit» !

MAJA MARLIER ET VINCENT DUPREZ FONT PARTIE DE LA MÊME PROMOTION DU PROGRAMME EXÉCUTIF EN GESTION DE L'INNOVATION LANCÉ IL Y A UNE QUINZAINE D'ANNÉES DÉJÀ PAR LA LOUVAIN SCHOOL OF MANAGEMENT. DEUX CANDIDATS DIFFÉRENTS, ISSUS DE DEUX ENTREPRISES DIFFÉRENTES, DE DEUX SECTEURS DIFFÉRENTS, AVEC DEUX FONCTIONS TOTALEMENT DIFFÉRENTES ET DEUX APPROCHES DIFFÉRENTES. POUR, AU FINAL, UN CONSTAT LARGEMENT PARTAGÉ.

par Yves-Etienne MASSART

Après plusieurs fonctions chez Safran Aero Boosters (anciennement Techspace Aero), Vincent Duprez a en charge la direction de l'innovation. Sa mission : mettre en place un processus pour organiser l'innovation et la rendre plus récurrente et plus rapide. Il a trouvé dans ce programme une opportunité de confronter sa pratique à celle d'autres entreprises et d'y trouver quelques sources d'inspiration facilement transposables. "*Bien évidemment, dans une entreprise de pointe qui emploie autant d'ingénieurs, l'innovation existe depuis toujours, mais la fonction vise à l'élargir à tous les domaines de l'entreprise et à formaliser le processus. Alors que nos équipes sont concentrées sur la croissance de l'activité, il faut garantir que l'innovation reste une priorité, car elle débouchera sur les produits et les marchés de demain*".

Pour Maja Marlier, Directrice Marketing et Communication BeLux chez Velux, l'élément déclencheur est davantage à chercher dans la politique RH de l'entreprise. Les cadres y sont encouragés à continuer à se former tout au long de leur carrière et pas seulement dans leur spécialité. Le programme de la LSM était pour elle l'occasion de réfléchir à ce que le marketing pouvait ou devait apporter pour améliorer l'innovation : "*Je n'étais pas centrée sur l'innovation produit, mais sur l'innovation au niveau des processus, des modes de fonctionnement. Cette formation était une manière de prendre du recul par rapport au marketing pur et dur, pour repenser ma fonction afin que le marketing nourrisse lui aussi l'évolution de l'entreprise*".

Un return concret

Adéquation avec leurs besoins, maturité et complémentarité du programme, organisation en modules, qualité et diversité des intervenants, interactions entre participants, boîte à outils : autant d'arguments qui ont plaidé en faveur de l'approche néolouvaniste. "*Peu de programmes de formation se concentrent en fait de manière aussi spécifique et pointue sur l'innovation, avec un accent pratique clairement marqué*". Maja Marlier a aussi voulu transformer le business project, à réaliser dans le cadre du programme, en opportunité pour son entreprise : "*Cela débouche aujourd'hui sur quelque chose de plus grand, que je co-pilote avec mon DG. La formation a permis de démarrer très vite et avec une ampleur inespérée. Le programme m'a servi d'accélérateur et le return est donc très concret pour l'entreprise*".

Pour Vincent Duprez, ce return pour la société qui l'emploie était l'objectif de sa formation. "*Mon business project, je l'ai carrément défini avec mon DG, car vu le temps que j'allais y consacrer, nous tenions à ce qu'il colle parfaitement à nos attentes respectives et à celles de l'entreprise.*

Le hasard a fait qu'un autre participant avait le même type de projet. Nous avons donc mis nos idées en commun". Pour Safran Aero Boosters, l'idée est de mettre en place un écosystème innovant et gravitant autour de son activité. Cela passe notamment par le développement d'activités nouvelles dans des start-ups locales, dont les innovations peuvent être dupliquées ou intégrées dans ses activités ou ses produits.

Interactions

La dimension pratique du programme est mise en avant, mais elle s'appuie sur des bases théoriques, pour lesquelles les attentes diffèrent en fonction du profil de chaque participant. "*L'équilibre entre les deux est à analyser sur l'ensemble des modules. Chacun y trouve alors bien son compte !*"

Ces deux participants se félicitent également d'avoir pu réaliser des quick wins, sur des aspects pratico-pratiques.

Vincent DUPREZ, Directeur de l'Innovation, Safran Aero Boosters

"

LA FORMATION A PERMIS DE DÉMARRER TRÈS VITE ET AVEC UNE AMPLEUR INESPÉRÉE. LE PROGRAMME A SERVI D'ACCÉLÉRATEUR ET LE RETURN EST DONC TRÈS CONCRET POUR L'ENTREPRISE.

Maja MARLIER, Directrice Marketing et Communication BeLux, Velux

Ou de pouvoir implémenter au fur et à mesure, en temps réel, les principaux acquis. "*Ce qui inspire, c'est aussi avoir la perspective de l'autre. Vu que chaque participant occupe une position différente dans une autre entreprise, son rôle dans l'innovation est fatalement différent. Cette diversité des regards et des angles d'attaque est très stimulante et permet de faire foisonner les idées*".

Le hasard a fait que Maja Marlier y a même rencontré l'un des fournisseurs de Velux, ce qui a facilité la mise en contact avec son réseau interne, avec même des perspectives de déboucher sur des avancées concrètes entre les deux entreprises. Vincent Duprez insiste sur le fait que "*souvent, on s'arrête à l'innovation produit, mais l'innovation c'est bien d'autres choses. Et la diversité des métiers des participants met cela très bien en valeur : on se recentre finalement sur le cœur de l'innovation, déclinable ensuite de multiples façons*".

Les acquis de sa formation, Maja Marlier est désormais bien décidée à les partager au sein de Velux : elle a entrepris de synthétiser ce qu'elle avait appris et de chercher à le faire percoler en interne, afin que son expérience profite à d'autres et dépasse finalement le cadre du business project. De quoi faire germer une nouvelle idée : suggérer que le programme développe un module complémentaire, destiné à aider les participants à faire percoler leur expérience à l'intérieur de leur organisation. Autre prolongement du programme : les participants forment aujourd'hui une véritable communauté, qui continue à partager ses expériences, ses échecs comme ses réussites. Une autre manière de prendre du recul sur le quotidien et continuer à innover. ■

Safran Aero Boosters : l'obsession du futur

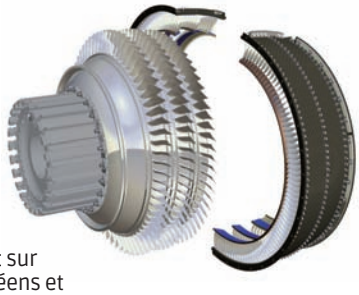

©Safran Aero Boosters

Partenaire des plus grands acteurs mondiaux de l'aérospatiale, **Safran Aero Boosters** (nouveau nom de Techspace Aero) consacre environ 20% de son chiffre d'affaires à préparer les technologies destinées aux moteurs d'avions du futur. Les efforts de recherche et développement visent à mettre au point des moteurs plus légers et toujours plus économes en carburant pour répondre aux défis écolologiques et économiques de l'aviation civile.

Concepteur de ses produits, l'entreprise liégeoise travaille actuellement à la préparation de 4 nouveaux moteurs d'avion et a signé récemment sa participation sur des équipements importants destinés au lanceur Ariane 6. Au-delà des recherches financées majoritairement sur fonds propres, **Safran Aero Boosters** participe activement à plusieurs programmes européens et régionaux, comme les projets du Plan Marshall wallon. La société est, par exemple, en train de faire évoluer son produit phare, le compresseur basse pression, en y intégrant des matériaux composites. Elle a également investi récemment dans un machine de fabrication additive (impression 3D) capable de réaliser des pièces en titane.

Safran Aero Boosters tente d'entraîner dans son sillage un ensemble d'entreprises du tissu wallon, y compris des startups, afin de développer l'activité économique et d'accroître encore le positionnement de la Wallonie et de la Belgique dans ces secteurs de pointe. La société est, par exemple, en train de faire évoluer son produit phare, le compresseur basse pression, en y intégrant des matériaux composites (schéma ci-dessus).

Le NCP Wallonie

Partenaire de vos ambitions européennes

LE NCP (POINT DE CONTACT NATIONAL) EST VOTRE INTERLOCUTEUR PRIVILÉGIÉ POUR TOUTE PARTICIPATION À UN PROJET DE RECHERCHE ET INNOVATION EUROPÉEN. IL VOUS CONSEILLE, VOUS ORIENTE ET VOUS PROPOSE UNE AIDE PERSONNALISÉE POUR MONTER VOTRE PROJET ET AUGMENTER VOS CHANCES DE DÉCROCHER DES FINANCEMENTS AUPRÈS DE LA COMMISSION EUROPÉENNE ET DE LA WALLONIE.

Grâce à l'expertise du NCP-Wallonie, les sociétés qui bénéficient de notre soutien ont un taux de réussite deux fois plus élevé que les autres. Ses services s'adressent aux entreprises (petites, moyennes ou grandes), universités, centres de recherche, associations et autres organismes situés en Wallonie et qui ont des projets de R&D et innovation ambitieux.

Ses services sont tournés vers la réussite de vos projets et la maximisation de vos opportunités de financement.

Sa méthodologie se base sur :

- l'identification du programme le plus adapté à votre stratégie internationale ;
- la définition de votre rôle au sein du projet : coordinateur ou partenaire ?
- l'identification et la sélection des meilleurs partenaires/consortia européens pour votre projet ;
- la sécurisation de l'éligibilité de votre projet ;
- des conseils et la mise en relation avec des professionnels pour gérer votre stratégie de propriété intellectuelle et le contenu de l'accord de consortium ;
- l'aide à la rédaction de votre projet, tant sur la forme que sur le fond ;
- l'organisation de réunions avec la Commission européenne et le Service public de Wallonie (DGO6) ;
- la relecture critique de votre projet, en tout ou partie, et la proposition de pistes d'évolution ;
- une assistance pour les rapports administratifs et financiers.

Le NCP-Wallonie assure l'ensemble de ses services gratuitement et dans le respect de la confidentialité.

Plus d'infos sur www.ncpwallonie.be

PUBLI-RÉDACTIONNEL

La maîtrise de l'eau

L'expertise à votre service

Le coût de l'approvisionnement en eau et du rejet des eaux usées est une charge importante pour une entreprise. La gestion rationnelle des flux d'eau est un enjeu environnemental mais également économique. Centre d'expertise et laboratoire agréé par la Région wallonne, le Cebedeau soutient votre entreprise dans ses efforts de rationalisation, pour améliorer et contrôler la qualité de vos eaux usées et de process. Notre approche est pragmatique, basée sur un examen approfondi de la situation existante pour ne retenir que les solutions les plus efficientes. Nos experts vous accompagnent également dans vos contacts avec les acteurs institutionnels.

***FOCUS :** le régime de taxation du rejet d'eaux usées vient d'évoluer considérablement. Afin d'offrir un service complet et conforme à la législation, nous avons renforcé notre capacité d'intervention (techniciens qualifiés, matériel polyvalent, reporting spécifique).*

Centre de Recherche, de Développement et d'Innovation.

Centre de Recherche Agréé, le Cebedeau axe ses recherches sur le développement de nouvelles biotechnologies visant à traiter des effluents liquides et gazeux de plus en plus complexes ; en particulier sur la conception de procédés peu énergivores permettant la production pérenne d'une eau de qualité, mais aussi la récupération des (micro)polluants et métaux.

Ces recherches visent une valorisation des charges polluantes en «buildings blocks», utilisables en agriculture, en catalyse, en chimie de synthèse ou dans le secteur agroalimentaire.

Les applications industrielles sont nombreuses : récupération de protéines dans l'industrie agroalimentaire, contrôle de la croissance des biofilms et bactéricides naturels dans les circuits d'eau, réacteur intégré pour la biométhanisation d'effluents liquides et solides en mélange, épuration biologique du biogaz, abattement des micropolluants émergents, bioaugmentation pour le traitement de l'azote et récupération du phosphore, épuration extensive

***FOCUS :** nous avons développé une expertise en écologie microbienne permettant de résoudre de nombreux dysfonctionnements des stations de traitement biologique ou d'en augmenter la capacité sans investissements importants*

Des sources de financement pour vos développements

La collaboration avec le Cebedeau vous offre des perspectives complémentaires de subvention de vos projets de R&D&I par la Région Wallonne (DGO6) ou les institutions européennes. L'obtention de «chèques technologiques» est simple et rapide pour vous lancer dans l'innovation ou l'incrémentation technologique, les études de faisabilité financent la validation technique des nouveaux produits ou technologies, les programmes CWality et Pôle de Compétitivités soutiennent les projets de plus grande ampleur.

Entreprises actives dans le secteur de l'eau, exploitants de station de traitement et entreprises consommatrices d'eau : nos collaborateurs vous accompagnent du montage à la réalisation de vos projets.

CEBEDEAU

DU NEUF AU BEST WESTERN WAVRE*** !

Entre chambres rénovées et offre business à la pointe

Le Best Western Wavre, amené à devenir une référence en Brabant wallon en termes d'hébergement : idéalement situé à quelques minutes de Bruxelles, son accessibilité n'a d'égale que le service offert à ses clients.

Depuis juillet dernier, l'établissement a fait peau neuve : nouvelle direction, nouveau cadre et nouvelle dynamique commerciale. Ses 58 chambres entièrement rénovées et ses 4 salles de séminaires ultramodernes ouvrent désormais les bras aux voyageurs d'affaires et aux entreprises désireuses de louer des salles de réunion.

*« La direction du Best Western Wavre gère également le Park Inn Liège Airport***. Cet hôtel également récemment rénové bénéficie d'une longue expérience en matière de services business. »*
« Un savoir-faire que nous entendons bien mettre à profit à Wavre ! Ces deux chaînes hôtelières, tout en proposant des services relativement différents, n'en sont pas moins toutes deux des garanties d'un standard de qualité. »

QUENTIN BERTRAND,
General Manager
Best Western Wavre

Quelques avantages du Best Western Wavre

- Une situation idéale, à deux pas du centre de Wavre et à quelques minutes de Bruxelles
- Une accessibilité et un parking aisés
- Un service impeccable et décontracté
- Des salles de séminaire modulables, équipées de matériel à la pointe de la technologie : écrans LCD, connexion sans fil…
- Un style moderne couplé à un confort optimal
- Un restaurant et un bar ouverts à la clientèle extérieure à l'hôtel
- Une réception ouverte 24/24

Toute la souplesse de grandes chaînes

- Possibilité d'accueillir de 2 à 130 personnes (Liège) et 90 personnes (Wavre)
- Possibilité de louer les salles à l'heure ou pour des séminaires résidentiels

Exemples de formules séminaires

A Wavre : Package journée complète à partir de 45 € : salle entièrement équipée + accueil café + pause café du matin et de l'après-midi + buffet sandwich

A Liège : Package journée complète à partir de 49 € : salle entièrement équipée + accueil café + pause café du matin et de l'après-midi + buffet sandwich

Des besoins précis ? Un devis ?

Pour Wavre, contactez Jean-Noël Hovinne : sales@bestwesternwavre.com

Pour Liège, contactez Borris Ooslandt : borris.ooslandt@parkinn.com

Liège
PARK INN LIEGE AIRPORT
Rue de l'Aéroport, 14 • 4460 Grâce-Hollogne
Accès rapide aux autoroutes E25, E40, E42 & E313
en direction de Bruxelles, Namur, Anvers, Cologne, Luxembourg et Paris
www.parkinn.com/airporthotel-liege

Wavre
BEST WESTERN WAVRE
Avenue Lavoisier, 12 • 1300 Wavre
A 5 minutes de l'autoroute E411 en direction de Bruxelles et Namur,
proche du zoning de Louvain-la-Neuve
www.bestwesternwavre.com

Best Western®

Une nouvelle déduction fiscale pour soutenir l'innovation

SUITE AU PLAN D'ACTION BEPS[1] DE L'OCDE, UNE LOI PORTANT DES DISPOSITIONS FISCALES ET URGENTES ADOPTÉE LE 3 AOÛT 2016 SUPPRIME LA DÉDUCTION POUR REVENUS DE BREVETS À PARTIR DU 1ER JUILLET 2016 (MB - 11 AOÛT 2016). POUR RAPPEL, CELLE-CI PERMETTAIT AUX SOCIÉTÉS DÉTENTRICES D'UN TITRE DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE ÉLIGIBLE DE DÉDUIRE 80% DES REVENUS (BRUTS) ATTRIBUABLES À CE TITRE SOUS RÉSERVE DE CERTAINES CONDITIONS.

La loi est toutefois assortie d'une mesure transitoire. Celle-ci donne la possibilité pour le contribuable d'opter pour le prolongement de l'application de la déduction pour revenus de brevets pendant 5 ans et ce pour tout brevet demandé ou acquis avant le 1er juillet 2016. Si l'on en croit les travaux parlementaires de ladite loi, cette possibilité ne serait toutefois réservée qu'aux sociétés bénéficiant déjà de la déduction pour revenus de brevets, à l'exclusion donc des «nouveaux entrants» au système.

Le gouvernement planche en ce moment sur l'élaboration d'un projet de loi qui doit instaurer une nouvelle déduction, en lieu et place de la défunte déduction pour revenus de brevets. Bien qu'on en soit encore qu'au stade de projet et que certains éléments soient toujours débattus, nous pouvons citer cinq changements majeurs attendus sur base des informations connues à l'heure actuelle :

- Le champ d'application de la déduction devrait être étendu à d'autres titres de propriété intellectuelle[2], ce qui a pour conséquence son changement d'appellation : la déduction pour revenus d'innovation.

- Il devrait être possible d'exonérer les revenus en question sans nécessairement attendre que le droit de propriété intellectuelle soit accordé. La seule demande de celui-ci ouvrirait en effet le droit à une exonération temporaire. Ainsi, si le droit est finalement accordé, l'exonération deviendra définitive.
- Dans la lignée du plan d'action BEPS[3], l'approche préconisée par le législateur consiste à opter pour une déduction applicable aux revenus nets. Il faudra donc d'abord déduire les dépenses en recherche et développement attribuables à l'actif de propriété intellectuelle que le contribuable a encouru avant d'appliquer le pourcentage de déduction.
- Le pourcentage de déduction devrait d'ailleurs quant à lui être relevé à 90%.
- Enfin, en cas d'absence ou d'insuffisance de base imposable au terme d'une période imposable spécifique, le droit à la déduction devrait pouvoir être reporté aux périodes imposables suivantes de manière illimitée.

> NOUS NOUS RETROUVONS ACTUELLEMENT DANS UNE PÉRIODE D'INCERTITUDE DURANT LAQUELLE LES SOCIÉTÉS POUVANT BÉNÉFICIER DE L'INCITANT FISCAL N'ONT PAS DE VUE PRÉCISE SUR LA MANIÈRE DONT LEURS INVESTISSEMENTS POURRONT ÊTRE TRAITÉS FISCALEMENT.

Si cette déduction devrait s'appliquer aux revenus obtenus à partir du 1er juillet 2016 et ce de manière rétroactive, nous ne pouvons que déplorer la manière avec laquelle cette transition s'opère.

En effet, les contours définitifs de cette déduction pour revenus d'innovation n'étant pas connus, nous nous retrouvons actuellement dans une période d'incertitude durant laquelle les sociétés pouvant bénéficier de l'incitant fiscal n'ont pas de vue précise sur la manière dont leurs investissements pourront être traités fiscalement.

Ce constat est d'autant plus regrettable lorsque l'on sait que les décisions d'investissement R&D des entreprises sont fortement corrélées au taux d'imposition frappant la propriété intellectuelle.

Il aurait donc été plus judicieux de combiner au sein d'une seule et même loi la suppression de la déduction pour revenus de brevets et l'introduction de la déduction pour revenus d'innovation, afin d'émettre les bons signaux de soutien à l'innovation. Occasion manquée...

En tout état de cause, il sera très important pour toute société innovante concernée par l'ancienne et/ou la nouvelle mouture de cette déduction d'être attentive aux conséquences significatives que ces changements entraînent. ■

(1) Base Erosion and Profit Shifting.

(2) Nous pouvons citer à ce titre les droits d'obtention végétale et les programmes d'ordinateur protégés par le droit d'auteur.

(3) Et plus particulièrement de l'approche «nexus» sur laquelle il s'appuie.

Si vous souhaitez de plus amples informations sur les tenants et aboutissants de la déduction pour revenus de brevets, n'hésitez pas à contacter **Nicolas TREFOIS** (04/273.76.01, nicolas.trefois@be.ey.com) ou surfez sur notre site www.eynovation.be.

EY
Building a better working world

Études 2016 sur la Situation de l'Entreprise

Le tissu wallon des entreprises a bien résisté à la crise économique 2008-2012

COMMENT LE TISSU DES ENTREPRISES ÉTABLIES EN WALLONIE A-T-IL TRAVERSÉ LA CRISE ? C'EST À CETTE QUESTION QUE L'UWE A TENTÉ DE RÉPONDRE DANS L'ÉDITION 2016 DE SES «ÉTUDES SUR LA SITUATION DE L'ENTREPRISE». LES INDICATEURS RASSEMBLÉS DANS LES DIFFÉRENTES ÉTUDES MONTRENT QUE LA SITUATION DES ENTREPRISES EN WALLONIE N'A PAS GLOBALEMENT ÉTÉ AFFECTÉE PAR LA CRISE 2008-2012.

par Yves-Etienne MASSART

C'est une bonne nouvelle : l'économie wallonne a plutôt bien traversé l'orage de la crise qui s'est abattue en 2008. Mais, le revers de la médaille est que le tissu wallon des entreprises a aussi connu un coup de frein, voire un coup d'arrêt dans sa progression : il ne s'est pas non plus densifié, par exemple en termes de nombre d'entreprises et d'emploi moyen par entreprise. Dès lors, les mêmes problèmes structurels de l'économie wallonne persistent : trop peu d'entreprises et des entreprises trop petites. De nombreux facteurs exogènes à l'action du Gouvernement wallon expliquent cet état de fait. Raison de plus pour ce dernier de redoubler les efforts, déjà importants, en faveur d'un redressement plus net de l'économie wallonne.

C'est essentiellement du côté de l'industrie que la crise s'est fait sentir. Didier PAQUOT, Directeur du Département Economie et R&D de l'UWE, souligne que "*sur la période 2008-2012, les pertes d'emploi et de capacités de production se sont suivies. Ce sont ainsi quelque 17.000 emplois qui ont disparu dans le secteur industriel, principalement dans la sidérurgie. Autre point noir : la productivité par personne employée, qui a été de 12% inférieure en Wallonie, comparée à la Flandre*".

Ceci dit, d'autres indicateurs témoignent d'une bonne résistance du tissu des entreprises établies en Wallonie : par exemple, le poids du secteur privé dans le total de l'économie et dans le total de l'emploi a faiblement diminué, se montant respectivement à 80% et 79% en 2014. Le nombre d'entreprises par 1.000 habitants s'est lui stabilisé à 20,5 entreprises en 2014, soit le même nombre qu'en 2008. Ensuite, l'emploi moyen par entreprise est resté stable, à 9 personnes. Enfin, même si la rentabilité des entreprises a très logiquement baissé, les ratios de liquidité et d'indépendance financière sont restés stables, voire se sont améliorés.

Retard de croissance

Résultat, l'étude de l'UWE souligne quelques évolutions positives, notamment en matière de R&D : les entreprises financent 60% de la R&D globale de la Wallonie, soit 1,75% du PIB. Ce qui, ajouté au financement apporté par les entreprises étrangères, remplit les objectifs européens. Les efforts de formation, selon le calcul du groupe d'experts du rapport «Compétitivité et Emploi» de 2013, se montaient à 1,8% de la masse salariale. Les entreprises atteignent donc pratiquement l'objectif conclu entre partenaires sociaux, qui est de 1,9%.

Enfin, le découplage entre la croissance de la production et l'utilisation des ressources naturelles par les entreprises se confirme. De même, les émissions des gaz à effets de serre ont été réduites de 19% entre 2003 et 2012.

Malheureusement, l'évolution positive du nombre d'entreprises et d'emploi moyen par entreprise a été stoppée par la crise économique 2008-2012 : "*On a bien résisté, mais reste que finalement on a pris aussi six ans de retard dans la croissance*, conclut Didier PAQUOT. *Les problèmes structurels persistent. Et ce sont toujours les mêmes. Le constat reste celui posé depuis 20 ans : il y a trop peu d'entreprises et elles sont trop petites. L'esprit d'entreprendre reste encore trop peu développé au sein de la population, tandis que la volonté de grandir des entreprises reste trop faible. Il est vrai que le climat social, parfois difficile en Wallonie, peut décourager entrepreneurs et investisseurs*".

Perspectives ?

On le constate : ces raisons échappent partiellement à la sphère d'influence des pouvoirs publics, qui s'efforcent pourtant, à travers les Plan Marshall et d'autres initiatives – comme le plan numérique, la stratégie PME, ou encore le Conseil de l'industrie – d'accélérer le redressement de la Wallonie.

Didier PAQUOT, Directeur du Département économique, UWE

> LA WALLONIE A BIEN RÉSISTÉ À LA CRISE, MAIS ON A AUSSI PRIS SIX ANS DE RETARD DANS LA CROISSANCE.

Cependant, il serait souhaitable que certaines mesures du Plan Marshall soient encore amplifiées.

De même, le Gouvernement wallon et celui de la Fédération Wallonie-Bruxelles devraient concentrer leur action sur des points essentiels pour la bonne marche de l'économie wallonne : l'efficacité u marché du travail (matching offre/demande), l'augmentation du nombre de chômeurs engagés dans la formation, un plus large accompagnement des chômeurs, la généralisation et la revalorisation de l'alternance dans l'enseignement technique. Enfin, les mesures en faveur de l'amélioration de l'enseignement devraient être mises en place rapidement.

D'autres points d'attention méritent d'être soulignés : la cohérence entre les mesures régionales et fédérales en matière de formation, une disponibilité suffisante de zones économiques, et une réduction du coût de l'énergie.

Peut-on espérer un regain de croissance en 2017 ? "*Sur le plan international, on ne voit pas comment les choses pourraient s'améliorer rapidement. Comme l'économie wallonne dépend beaucoup des marchés extérieurs, on ne doit pas s'attendre à une croissance forte*", conclut Didier Paquot.

La crise économique n'est pas le seul facteur d'explications. Les mesures fédérales indispensables pour pousser les entreprises à se créer et à grandir viennent d'être prises seulement récemment (notamment la réduction des coûts salariaux) ou sont encore à l'examen, comme la flexibilisation du temps de travail et la réforme de l'impôt des sociétés. Trop tôt donc pour en mesurer les effets. ■

L'édition 2016 des "*Études sur la Situation de l'Entreprise*" est disponible en téléchargement sur www.uwe.be/publications.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Entrepreneurs, vous n'êtes pas à l'abri d'une fausse manœuvre ou d'un accident dans la pratique de votre activité professionnelle ou même d'un dommage causé par un produit mal installé. Si cela cause des dommages à des tiers, ils en exigeront réparation sur votre patrimoine propre ou celui de votre entreprise.

Heureusement il existe une solution de protection contre ces risques : une couverture en responsabilité civile de votre entreprise.

Avec ce conseil pratique, votre courtier vous apporte une nouvelle preuve qu'il est votre meilleure assurance. Il défend vos intérêts en toute indépendance.

Trouvez un courtier indépendant près de chez vous sur **courtierenassurances.be** et découvrez comment il fait la différence.

Votre Courtier
Votre meilleure Assurance

Un grand succès cette année encore !

Le Don de Sang dans les PAE

POUR LA DEUXIÈME ANNÉE CONSÉCUTIVE, LE SERVICE DU SANG DE LA CROIX-ROUGE DE BELGIQUE ET L'UNION WALLONNE DES ENTREPRISES, VIA SA CELLULE «PARCS D'ACTIVITÉ DURABLES», ONT UNI LEURS FORCES POUR SOLLICITER LES ENTREPRISES WALLONNES À DONNER LEUR SANG LORS D'UNE CAMPAGNE DE COLLECTE EXCEPTIONNELLE DANS LES PARCS D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE. ET CETTE ANNÉE ENCORE, CE FUT UNE GRANDE RÉUSSITE !

par Laetitia MONTANTE

Une deuxième année de partenariat

Ce partenariat original, entre la Croix-Rouge et l'UWE, est né en mars 2013 lors de la 6e inter-associations d'entreprises organisée par la CPAD dans les locaux de la Croix-Rouge. Partant du constat que pour qu'une collecte de sang soit efficace et rentable, il est nécessaire d'effectuer 30 dons par demi-journée, et que généralement 10% de la population souhaite ou «est en mesure de» donner son sang, le Service du Sang, en partenariat avec la CPAD, a imaginé pouvoir organiser des collectes de sang à l'échelle de toute une zone d'activité économique. La première édition a donc eu lieu en juin 2015 et a permis de récolter pas moins de 259 poches de sang dans 9 parcs d'activité économique wallons.

Une action soutenue par le Ministre Prévot

Lancée officiellement le 10 juin 2016 lors d'une conférence de presse en présence du Ministre wallon de la Santé et des Zones d'Activité Économique, Maxime Prévot, cette grande opération de collecte vise à promouvoir le don de sang auprès du personnel des entreprises wallonnes implantées dans les 262 parcs d'activité économique wallons.

Le potentiel de donneurs y est extra-ordinaire, puisqu'environ 150.000 employés s'y rendent chaque jour pour travailler !

Lors la conférence de presse, suivie par près d'une quarantaine de personnes provenant d'une dizaine d'associations d'entreprises wallonnes différentes, le Ministre Maxime Prévot a rappelé l'importance d'une telle opération qui vise à encourager les entreprises à s'investir pour une société où le développement économique va de pair avec le développement humain.

Conscient de l'importance de cette dimension, André Lebrun, Directeur du Département Environnement de l'UWE, souligne même, que depuis quelques années, l'UWE concentre ses efforts et son implication dans des projets tels que : le Prix Cap 48 de l'Entreprise Citoyenne, l'initiative de sécurité routière Go for Zero, et maintenant les actions de don de sang avec la Croix-Rouge de Belgique.

Ce déjeuner-presse fut également l'occasion pour le Groupement des Entreprises de Gembloux (GEG), association d'entreprises participant au projet pour la première fois, de témoigner du rôle primordial que pouvait avoir une association d'entreprises dans la réussite d'un tel projet, et puis plus largement, de l'intérêt pour les entreprises situées sur un même parc d'activité de se fédérer en association d'entreprises.

La matinée s'est ensuite poursuivie par une visite des installations de la Croix-Rouge où les participants ont pu découvrir l'incroyable parcours d'une poche de sang, c'est-à-dire, en résumé : le don de sang, la préparation (séparation du sang en produits sanguins), analyses et détermination du groupe sanguin, viro-inactivation, stockage, distribution et transfusion.

15 associations d'entreprises participantes, déjà 246 poches récoltées et plus de 100 nouveaux donneurs !

Pour cette deuxième édition de l'action «Don de Sang dans les PAE», quinze associations d'entreprises ont répondu présent et ont permis l'organisation de 15 collectes de sang entre les mois de juin, juillet et septembre 2016.

Les associations d'entreprises et assimilés participants en 2016 sont :

- **Pour la Province du Brabant wallon :** ABE Braine, Alliance Centre BW, CAEP, Nivelles Entreprises, UED
- **Pour la Province de Namur :** CEFER, Club des entreprises de Ciney, GEG, Idéalys
- **Pour la Province de Liège :** ADL Awans, ADL Engis, Club des entreprises des Hauts-Sarts, Club des Plénesses, Waremme Entreprendre
- **Pour la Province de Hainaut :** UEBA

Les participants à la conférence de presse de lancement de l'opération "Don de Sang" ont pu découvrir l'incroyable parcours d'une poche de sang, du don à la transfusion.

> SUR LES 12 COLLECTES DÉJÀ RÉALISÉES, ENTRE LES MOIS DE JUIN ET JUILLET, 246 POCHES DE SANG ONT DÉJÀ PU ÊTRE RÉCOLTÉES ET PLUS DE 100 NOUVEAUX DONNEURS ONT FRANCHI LE PAS DU DON DE SANG.

Une action lancée par l'UWE, via sa cellule CPAD, et la Croix-Rouge...

... soutenue par le Ministre Maxime Prévot

Sur les 12 collectes déjà réalisées, entre les mois de juin et juillet, 246 poches de sang ont déjà pu être récoltées et plus de 100 nouveaux donneurs ont franchi le pas du don de sang[1].

Ces résultats sont donc déjà très encourageants et montrent à quel point le potentiel de nouveaux donneurs dans ces points de collecte est important.

Une campagne de communication réussie

Cette année, l'appel à la presse a porté ses fruits. Reportages des télévisions locales, interview à la radio, articles de journaux et communication via les réseaux sociaux... Tous les médias ont été exploités et ont permis d'offrir au projet une importante couverture médiatique.

A ce titre, nous tenons à remercier toutes les associations d'entreprises participantes d'avoir relayé l'information auprès de leur presse locale et sur les réseaux sociaux. La réussite d'un tel projet n'aurait été possible sans leur précieuse collaboration.

Deux télévisions locales ont réalisé des reportages lors de collectes dans les parcs d'activité économique représentés par des associations d'entreprises :

- **TV Com :** «*Collecte de sang dans le parc d'activité économique de Saintes (UED)*»
- **TéléVesdre :** «*Collecte de sang dans le parc d'activité économique de Thimister (Plénesses Club)*»

Ces vidéos sont disponibles sur la chaîne Youtube de la CPAD (taper «CPAD UWE» dans la barre de recherche sur Youtube).

Vous souhaitez en savoir plus ou marquer votre intérêt pour participer à la prochaine édition ?
Contactez Laetitia MONTANTE (CPAD) : 010/47.19.48 ou laetitia.montante@uwe.be.

(1) Les résultats présentés dans cet article ne portent que sur les collectes organisées durant les mois de juin et juillet. Trois autres collectes sont encore prévues pour le mois de septembre : à Wavre/Louvain-la-Neuve, Waremme et Ciney. Ces résultats sont donc provisoires.

Pourquoi donner du sang ?

CROIX-ROUGE de Belgique

... parce qu'en ½ heure, vous pouvez sauver 3 vies !
... parce qu'à l'heure actuelle, rien ne remplace le sang.
... parce que le don de sang est un acte convivial, altruiste et généreux, qui permet de se sentir utile, concrètement !
... parce qu'en Belgique, il faut près de 500.000 poches par an pour faire face aux besoins.
... parce que moins d'1 personne sur 10 donne du sang, alors qu'1 personne sur 7 en aura un jour besoin.

*[Extrait du «Guide du Donneur», disponible sur **www.donneurdesang.be**, onglet «Nos brochures»]*

Les Brèves de la Qualité

La Qualité, du bon sens avant tout !

AUJOURD'HUI, L'ENTREPRISE DOIT APPORTER UNE GARANTIE SUR SA PERFORMANCE GLOBALE ET DURABLE. POUR CE FAIRE, ELLE A LA POSSIBILITÉ D'ACTIONNER DE NOMBREUX OUTILS DE MANAGEMENT QUI DONNENT LE SENS ET LA COHÉRENCE D'ENSEMBLE À SON ENGAGEMENT.

par Stéphanie DUBOIS, Collaboratrice Communication MWQ

Un rendez-vous à ne pas manquer ! Participez à la Chaire Qualité 2016…

Thématique : «La Qualité : un «plus» pour l'économie circulaire ?»
Quelle est la place de la Qualité dans le circuit de l'économie circulaire ?
Comment la Qualité peut-elle y jouer un rôle et avoir une réelle valeur ajoutée ?

Réutiliser les ressources, encore et encore, recycler… mais n'y aurait-il pas lieu de s'interroger sur les dangers et risques potentiels de recycler et récupérer les ressources indéfiniment ?

Peut-on garantir que les matières recyclées présentent un niveau de qualité suffisant pour entrer dans la composition de nouveaux produits ? Ceux-ci sont-ils fiables ? Quel est le niveau d'exigence en termes de qualité des déchets ? Que recycler ? Comment ? Avec quelles contraintes et quelles limites ?

La 22e édition de la Chaire Qualité, lieu de questionnement pointu et d'interactivité, aura lieu à Gembloux (GxABT – Espace Senghor) le mercredi 19 octobre 2016 de 15h00 à 20h30 et s'intéressera précisément à ces questions.

Nous accueillerons, comme intervenants, Cédric SLEGERS (Go4Circle), Sara BOXUS (Wallonie Design), Philippe HERMAND (ECOCIR), Hans AERTS (DERBIGUM), Véronique ARNOULD (COPIDEC) et Aurore RICHEL (ULg - GxABT). Une table ronde sur base des questions et réflexions du public permettra d'approfondir le sujet et de confronter les avis.

En savoir plus ? 081/63.49.09, rossignol@mwq.be,
Programme et inscription en ligne : www.mwq.be/qualite/manifestations

NOUVELLE PUBLICATION

Découvrez le QualiZoom® !

Le Mouvement Wallon pour la Qualité souhaite sensibiliser davantage d'organisations à la thématique Qualité.

Il est attentif aux initiatives dans le domaine de la Qualité. Une de ses actions, dans le cadre de ses missions, est d'organiser une veille informationnelle proactive afin de favoriser le développement de notre région en visant à faire de la Wallonie une terre d'Excellence ! C'est dans cet objectif que le nouveau trimestriel «Qualizoom®» a vu le jour.

Ce support est surtout un outil d'échanges. Chacun est invité à partager ses bonnes pratiques et actions Qualité. Celles-ci peuvent être relayées à travers ses pages. Faites-nouspart de vos suggestions, de vos bonnes pratiques afin d'alimenter nos prochaines éditions.

Actuellement et pendant sa phase test d'un an, Qualizoom® est édité à 1.000 exemplaires.

Les différentes parutions sont consultables et téléchargeables en ligne, via le Portail MWQ : **www.mwq.be** (onglets : Portail Qualité/ Publications/ Qualizoom®). Vous avez également la possibilité de devenir un point de diffusion du Qualizoom®.

En savoir plus ?
Dominique Loroy : 081/63.49.09, info@mwq.be

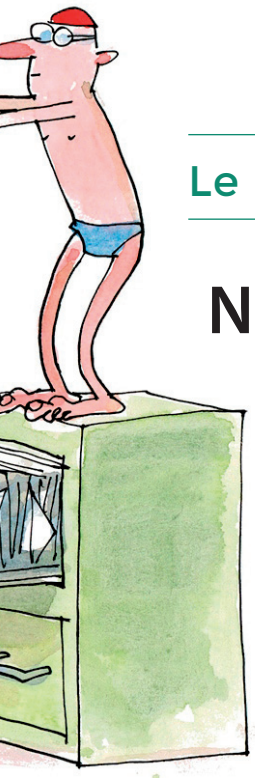

Le Baromètre Qualité en chiffres !

Nouveauté ! L'ISO 13485 (Dispositifs médicaux – Systèmes de Management de la Qualité – Exigences à des fins réglementaires) est désormais référencée sur le Baromètre Qualité.

Cette norme énonce les exigences relatives au système de management de la qualité lorsqu'un organisme doit démontrer son aptitude à fournir régulièrement des dispositifs médicaux et des services associés conformes aux exigences des clients et aux exigences réglementaires applicables.

28 organismes, certifiés ISO 13485 en Wallonie, se répartissent géographiquement de la façon suivante : 1 organisme en province de Luxembourg, 4 en province de Namur, 8 en Brabant wallon, 6 en Hainaut et 9 en province de Liège.

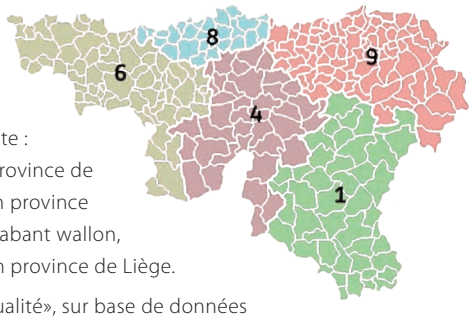

Ces chiffres sont issus du «Baromètre Qualité», sur base de données fournies par treize organismes certificateurs.

En savoir plus ? www.mwq.be (onglet «Baromètre Qualité»)

MOUVEMENT WALLON POUR LA QUALITÉ

Parc CREALYS - @trium, 2 rue Camille Hubert 5032 ISNES

081/63.49.09 – info@mwq.be - www.mwq.be

Mouvement Wallon pour la Qualité asbl

QUALI-NEWS

ISO/TS 16949 - Nouvelle avancée pour le management de la qualité dans l'industrie automobile

L'une des normes internationales le plus largement utilisées pour le management de la qualité dans l'industrie automobile, ISO/TS 16949, est en passe d'évoluer avec la publication, par l'International Automotive Task Force (IATF), d'une nouvelle norme industrielle mondiale.

En savoir plus : www.nbn.be

ISO/IEC 27009 - Nouvelle norme pour l'application du management de la sécurité de l'information aux différents secteurs du marché

Avec l'augmentation constante des cyber-attaques et des risques auxquels les entreprises et les industries se trouvent exposées, il est plus important que jamais pour les organismes de protéger leurs données et celles de leurs clients. Rien d'étonnant, dans ce contexte, que l'ISO/IEC 27001, la norme relative à la sécurité de l'information, soit si largement utilisée. L'ISO/IEC 27009 tout récemment publiée, portera plus loin cette protection en facilitant l'application de cette norme phare à des secteurs spécifiques.

En savoir plus : www.nbn.be

«Les ateliers» - Chaque mois, un nouveau thème sur l'innovation !

InnovaTech organise chaque mois un atelier sur un sujet lié à l'innovation. Le matin sera consacré à une partie plus théorique et l'après-midi fera place à l'action (échanges lors d'ateliers pratiques avec l'apprentissage de techniques ou d'outils).

En savoir plus : www.innovatech.be/fr/formations/les-ateliers

Dynathèque

Déduction des charges professionnelles

Comment déduire, optimiser, se préparer au contrôle et se défendre

Optimiser la déduction des charges professionnelles pour réduire au mieux la base imposable constitue l'une des préoccupations essentielles de nombre de contribuables, qu'ils soient salariés, indépendants ou dirigeants d'entreprise. La déduction ne se prépare pas au moment de la déclaration ou du contrôle, mais bien au moment de la dépense, voire au moment où on l'envisage. Cet ouvrage offre une information précise et actualisée, en mettant l'accent sur la jurisprudence récente. Rédigé dans une optique à la fois pratique et théorique, il permettra au contribuable et à ses conseillers de se préparer et se défendre au mieux en cas de litige. Cette nouvelle édition intègre les modifications législatives et jurisprudentielles au 1er mai 2016, notamment la consécration jurisprudentielle de la théorie de la rémunération. Le lecteur trouvera également des commentaires avisés sur les circulaires administratives récemment publiées, dont celles régissant la déductibilité des frais de congrès et de séminaires dans le secteur médical. L'ouvrage reprend enfin la mise à jour des nombreux barèmes applicables dans cette matière.

Thierry LITANNIE - «*Déduction des charges professionnelles*», juin 2016, Éditions ANTHEMIS (www.anthemis.be), 327 pages, 77,00€, IBSN : 978-2-8072-0080-7

Dirigeants de PME :

Osez l'ouverture !

L'OUVERTURE SERAIT-ELLE UN MOTEUR POUR PROPULSER NOS PME VERS LE FUTUR ? DÉCLINÉE SOUS DIFFÉRENTS ANGLES, COMME TRAVAILLER EN ÉQUIPE, S'INTERNATIONALISER, ÉCOUTER LE CLIENT, ANTICIPER ET PRÉPARER L'OUVERTURE SOCIALE, PROFESSIONNALISER LES ORGANES DE PILOTAGES, OUVRIR L'ACTIONNARIAT… L'OUVERTURE EST AVANT TOUT UNE PRÉDISPOSITION D'ESPRIT À S'ENTOURER. METTRE LE CAP SUR LA GOUVERNANCE DE SA PME[1], C'EST PRÉCISÉMENT OSER L'OUVERTURE !

Quand une entreprise grandit, ses fondateurs sont amenés à réfléchir : "*Notre stratégie est-elle bien pensée et challengée ? Comment prenons-nous nos décisions ? Sommes-nous entourés des compétences complémentaires qui nous permettent de gérer la croissance ? Comment financer les développements ? Quel sera l'impact du mode de financement choisi sur la gestion de l'entreprise ? Comment mettre en place un conseil d'administration efficace ?*" Autant de questions qui, au fil de l'évolution, de la complexification des défis et de la progression des ambitions, ne sont plus des interrogations, mais des évidences si l'on veut sécuriser l'avenir de l'entreprise.

Levier de croissance, la gouvernance – qui cible entre autres l'ouverture et l'organisation du pouvoir au sein de la PME – est un facteur de différenciation qui permet de tirer le meilleur profit de tout ce que l'entreprise a à sa disposition.

Pour cela, il est indispensable d'intégrer des personnes extérieures dans les réflexions sur le développement de l'entreprise. Ce recours systématique accompagnera l'entreprise dans sa professionnalisation et assurera son développement.

Mettre en place des organes de gouvernance de qualité et les faire fonctionner valablement, cela prend du temps : une excellente raison pour commencer à y réfléchir dès aujourd'hui !

Pour la sixième année consécutive, GUBERNA (en partenariat avec l'UWE, la Sowalfin et la SRIW) organise un cycle de formation sur la gouvernance des PME, destiné aux dirigeants, actionnaires et administrateurs désireux de mettre en place une structure de gouvernance efficace, ou d'améliorer l'efficacité de leur Conseil d'Administration. Le programme est composé de sept soirées de réflexions et dialogues constructifs entre des acteurs impliqués, des dirigeants expérimentés et les participants au programme. Des outils concrets et efficaces sont mis à disposition des participants.

En pratique, le groupe est constitué de maximum 25 participants, afin de garantir l'interaction des échanges. Le tout dans un format pragmatique et synthétique, conçu pour répondre aux besoins spécifiques des PME. ■

INFORMATIONS PRATIQUES

Cycle de formation «Cap sur la Gouvernance des PME»

- **7 soirées en 2017 :** 8 et 22 février, 8 et 22 mars, 19 avril, 3 et 17 mai.
- **Lieu & horaire :** siège de l'UWE à Wavre, de 18 à 20h30.
- **Prix* :** 595€ HTVA tout compris *(265€ pour les membres de GUBERNA).* Chèques-formation acceptés.
- **Informations et inscriptions :** sylvie.hubert@guberna.be ou 02/518.18.01 ou www.guberna.be/fr/cycle-pour-pme-cap-sur-la-gouvernance-des-pme

GUBERNA
INSTITUUT VOOR BESTUURDERS
INSTITUT DES ADMINISTRATEURS

(1) Pour aller plus loin : «CAP SUR LA GOUVERNANCE DES PME», S. du BUS et L. VAN den BERGHE, 2013, Anthemis.

* Le prix comprend la participation aux 7 soirées, une affiliation individuelle à GUBERNA pour l'année 2017, un ouvrage sur la gouvernance dans les PME et une séance d'accompagnement personnalisé avec un dirigeant expérimenté et Sibylle du Bus (GUBERNA).

Cap sur la Gouvernance des PME : qu'en pensent-ils ?

"Bien que déjà consciente de l'importance de la mise en place d'une gouvernance plus rigoureuse dans notre entreprise familiale, ces sessions m'ont permis d'avoir les cartes en main pour pouvoir avancer et structurer notre organisation. C'est surtout au niveau de la famille que ce cycle m'a aidé. Ayant plusieurs filiales et étant plusieurs enfants à être entrés dans l'entreprise, il est primordial de mettre certaines choses au clair. C'est toujours plus évident de mettre ce genre de structure en place et avoir ces réflexions quand tout va bien ! Grâce à cette formation, nous sommes actuellement en train de rédiger notre charte familiale avec l'aide de GUBERNA et mettons en place un conseil d'avis en demandant la participation de deux intervenants extérieurs. Des soirées auxquelles on est impatient d'aller pour entendre des expériences rassurantes (et parfois moins), mais qui nous font sentir moins seuls et qui nous guident pour mettre en place une gouvernance efficace et efficiente. Des intervenants toujours judicieusement choisis, bref, des soirées trop courtes !"

ALLISON VANDERPLANCKE (Cycle 2016), General Manager CHAUSSURES MANIET, entreprise familiale de 300 personnes regroupant 30 magasins spécialisés dans le commerce de détail.

"Le cycle CAP sur la gouvernance des PME est une véritable démystification de ce qu'est la bonne gouvernance et le fonctionnement d'un CA. La formation permet de se positionner clairement et d'analyser les points forts et faibles de nos sociétés et de vérifier ses propres compétences en tant que personne. Les problèmes les plus faciles à gérer sont ceux qui n'arrivent pas. Nous avons décidé de créer un vrai CA à partir de 2017 et des contacts sont déjà établis suite à la formation. Nous sommes conscients de la valeur ajoutée d'administrateurs externes qui doivent palier à nos faiblesses, qui doivent nous «compléter» pour la gouvernance de notre société. Nous sommes jeunes mais la mise en place, dès maintenant, d'un CA efficace est le garant d'une transmission réussie de la société. Avec ce que j'ai appris, je suis frappé de voir comme on se ment à soi-même (volontairement ou pas) dans beaucoup de sociétés familiales qui estiment que tout doit rester dans la famille, sans externes. Mon frère et moi-même allons faire, de cette formation et de la création du CA, un bras de levier pour la gestion future de notre société. La formation vaut aussi le détour rien que pour les personnes que l'on rencontre autour de la table !"

CHRISTOPHE DELHEZ (Cycle 2016), Administrateur délégué DELHEZ SA, entreprise de 30 personnes, spécialisée depuis 40 ans dans l'usinage de la tôle et en recherche permanente d'innovations.

LA FERME SEIGNEURIALE DE BEAURIEUX EST UNE FERME BRABANÇONNE EN QUADRILATÈRE DU DÉBUT DU XVIIIE SIÈCLE, CLASSÉE COMME MONUMENT HISTORIQUE.

Une cour intérieure : la pelouse centrale et les pavés à l'ancienne à l'intérieur de la ferme sont un endroit typique, agréable et plein de charme mis à votre disposition par beau temps pour toutes vos réceptions. Un petit verger bordé du Ry de Beaurieux est également accessible.

Une grange de 350 m² : Cette salle peut accueillir jusqu'à 360 personnes. Aménagée avec goût, cette belle et vaste grange à la remarquable charpente en chêne d'origine, est un endroit magique. L'éclairage contemporain lui confère un caractère festif et prestigieux tout en préservant son authenticité.

FACILITÉS

Parking voiture de 120 places

POSSIBILITÉS

La Ferme de Beaurieux permet l'organisation d'activités telles que des présentations, projections, expositions, stands interactifs. La localisation de la Ferme de Beaurieux permet aussi l'organisation de Family Days, Team Building, séminaires, etc. Une synergie est possible avec de nombreux centres d'activités.

FERME DE BEAURIEUX

Adresse : Rue Saussale, 2
1490 Court-Saint-Etienne
T. +3210617690
M. info@fermedebeaurieux.be

Contact :
Monsieur Vanderstock Sébastien
T. +32 495 41 31 42
M. info@fermedebeaurieux.be

Nombre de salles : 1
Capacité minimum : 40
Capacité maximum : 360

MICE (Meeting Incentive Congress Event)

Le Brabant wallon est attractif pour vos événements d'affaires

CETTE VERTE PROVINCE LÉGÈREMENT VALLONNÉE ET TRÈS BOISÉE AVEC LA FORÊT DE SOIGNES SITUÉE À SEULEMENT 20 KM AU SUD DE BRUXELLES TRAVERSÉE PAR DES AXES ROUTIERS DIRECTS, OFFRE UN CADRE IDÉAL POUR L'ORGANISATION D'ÉVÉNEMENTS D'AFFAIRES (RÉUNIONS, CONFÉRENCES, COCKTAILS, DÎNERS, TEAMBUILDING...). LE BRABANT WALLON EST AUSSI SYNONYME DE DYNAMISME ET DE DIVERSITÉ, AVEC DE GRANDS PARCS, UNE DOUZAINE DE TERRAINS DE GOLF ET DES ATTRACTIONS TELLES QUE LA FONDATION FOLON, L'AVENTURE PARC ET LE MUSÉE HERGÉ. NOUS VOUS PRÉSENTONS DIRECTEMENT QUELQUES NOUVEAUTÉS À DÉCOUVRIR...

©AASP & Vincx Architects/Animations

CHALLENGE BBQ A GENVAL
www.lesateliers.be

Le barbecue est associé aux notions de plaisir et de convivialité mais son potentiel culinaire reste méconnu. Tout au long de l'année, l'Atelier de La Villa vous propose de découvrir l'étendue des possibilités de la cuisine au barbecue et ce de manière ludique. Participez entre collègues à un challenge barbecue ou un team cooking barbecue dans le cadre magique de la villa avec toute la gamme des barbecues et ustensiles Weber... Saumon mariné cuit sur planche de cèdre, pizzas maison, poulet assis... découverte. Plaisir et amusement garantis.

MEET THE ORCHESTRA
www.thegoodtimecompany.com

The Good Time Company propose un tout nouveau workshop interactif animé par un quartet à cordes qui vous permettra d'observer en live les défis liés au travail en équipe. Le Maestro David Ramael démonte les mécanismes de groupe et détaille de façon ludique les compétences et comportements mis en oeuvre pour arriver à ce résultat. L'emphase est mise sur l'écoute active, la posture, la communication non verbale, les mécanismes de feedback, la psychologie de groupe et l'esprit d'équipe. De quoi puiser une belle dose d'inspiration !

AVENTURE PARC
www.aventureparc.be

Aventure Parc propose quelques nouveautés en 2016. Le parc dispose de tyroliennes partout pour tous ! Affrontez une tyro géante de 120 mètres. Pour les enfants de 5 à 9 ans, un parcours Tyro Kids avec 250 mètres de survol. Pour les plus grands, un parcours Tyro exceptionnel !

MARTIN'S RED, un hôtel «full service» à Tubize
www.martinshotels.com

Le Martin's Red s'inscrit en marge d'une vaste campagne de promotion du sport en Belgique. L'hôtel est situé sur le site du National Football Center Tubize. Ces infrastructures sportives ont été développées pour offrir un quartier général digne de ce nom aux diables rouges (l'équipe nationale de football de Belgique) mais aussi et surtout pour soutenir le football belge dans son ensemble, en matière de formation notamment. L'hôtel est équipé pour pouvoir accueillir des sportifs de haut niveau mais il s'adresse également aux entreprises.

Avec 79 chambres au charme moderne et à la décoration subtilement sportive, un centre de conférences composé d'un auditoire de 160 places équipé de 3 cabines de traduction, 6 salles de réunion et une salle banquet de 150 places, il séduira les organisations professionnelles. L'hôtel propose également un fitness avec mini-spa ainsi qu'un restaurant «The Red's - Sports Bar & Grill».

CHAPELLE MUSICALE REINE ELISABETH
Une architecture classée, soutenue par une remarquable nouvelle aile contemporaine
www.cerclechapel.be

La Chapelle Musicale Reine Elisabeth est un endroit magique niché au cœur de la Forêt de Soignes. Rarement visitée, elle héberge, accueille et forme 60 solistes dans 6 disciplines. Le bâtiment initial classé des années '30 peut accueillir jusqu'à 250 personnes. La nouvelle aile du bâtiment de style moderne, mariant le bois et le verre dispose d'une salle de concert et de conférence pouvant accueillir jusqu'à 240 personnes. Des salles de 10 à 250 personnes dans l'ancien bâtiment classé. Pour vos réceptions, séminaires, concerts sur mesure, rencontres avec les artistes, une équipe événementielle est à votre service avec un catering de haut niveau. ■

Pour découvrir les nombreuses facettes et possibilités MICE du Brabant wallon, contactez le BRABANT WALLON CONVENTION BUREAU

Le BWCB vous propose un réseau de plus de 40 prestataires (infrastructures, hébergement, transport, animation, organisateurs). Il vous guide vers le prestataire qui répondra le mieux à vos besoins. Cette collaboration vous fera gagner un temps précieux dans l'organisation de votre événement. Il s'agit d'un service gratuit pour les entreprises.

CONTACT : FLORENCE CAMUS 010/75.06.85 | 0495/43.27.79 - INFO@BWCB.BE - WWW.BWCB.BE

Evénement d'entreprise en Brabant wallon : tous au théâtre !

Implanté au cœur de Louvain-la-Neuve, l'Atelier Théâtre Jean Vilar / Centre Dramatique accueille 60.000 spectateurs chaque année grâce à une programmation variée et de qualité, allant du classique au contemporain. Productions «maison» et accueils étrangers s'y succèdent avec plus de vingt spectacles de septembre à mai.

Conviez vos collaborateurs et vos clients à une **soirée prestigieuse et conviviale** autour d'un spectacle : la dernière réalisation de l'immense Peter Brook, une joyeuse comédie de Labiche ou un divertissement musical, par exemple.

Que vous souhaitiez assister à une pièce, l'agrémenter d'un cocktail dinatoire, voire bénéficier d'une représentation privée, découvrez les différentes **formules «Entreprises»** de l'Atelier Théâtre Jean Vilar !

INFORMATIONS ET CONSEILS : Gaël GUSTIN (010/47.07.12, gael.gustin@atjv.be) ou sur www.atjv.be

Bellewaerde

Surprenante nature, irrésistibles attractions

Une journée à Bellewaerde, c'est une évasion garantie ! La nature luxuriante, les superbes **animaux** et les **attractions** plus amusantes les unes que les autres forment un cocktail inoubliable. Entre collègues, avec vos clients ou même en famille, Bellewaerde est l'endroit rêvé pour **un moment de qualité et de plaisir**.

Vous avez le choix :

- **Louez le parc** pendant toute une journée pour vos invités
- Organisez des **réunions, incentives, conférences ou lancements de produits**
- Choisissez l'une de nos **formules VIP**
- Commandez **des tickets avantageux** à distribuer à vos collègues ou clients

Encore 3 bonnes raisons de venir nous rendre visite avec votre personnel !

Trois moments forts vous attendent à Bellewaerde : le spectacle aquatique **Stunt & Dive Show**, une **démonstration de rapaces** et les **nouveaux-nés léopards de l'Amour**. Ne manquez pas ça, c'est un tel émerveillement !

Plus d'infos ?

Prenez contact avec nous via **events.be@cda-parks.com** ou jetez un coup d'œil sur **www.bellewaerde.be**

Evénement d'entreprise Théâtre en Brabant wallon

Offrez une soirée prestigieuse à vos collaborateurs ou clients privilégiés !

Formules spéciales entreprises
Spectacles classiques ou contemporains de septembre à mai
Au cœur de Louvain-la-Neuve

Informations et conseils : 010/47 07 12 - gael.gustin@atjv.be - www.atjv.be

atelier théâtre Jean Vilar

Avec PULSAR à Walibi, nous donnons vie à plus de 9.000 *waouuuuh* par jour

9.000 cris poussés chaque jour par les passagers du Pulsar, la nouvelle attraction de Walibi.
Chez ENGIE Electrabel, nous sommes fiers d'avoir élaboré avec Walibi les solutions énergétiques et techniques à l'origine de cette première mondiale.

Découvrez ce qu'ENGIE Electrabel peut faire pour votre entreprise sur www.engie-electrabel.be/b2bblogFR
Ou contactez-nous via www.engie-electrabel.be/contactpme

Vivons mieux l'énergie